

REFORME DU CODE PÉNAL MOINS DE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?



Breaking news

Cessez-le-feu
au Liban : la défaite
du Hezbollah



Quartier libre

Après 2006, la deuxième
victoire du Hezbollah
contre Israël



SCAN ME!

Last News



Lodj

SANTÉ

**150 MILLIONS D'EUROS
POUR L'ÉGALITÉ ET LA
SANTÉ AU MAROC**

@lodjmaroc 



Lodj

DIGITAL

**FORVIA INAUGURE
SA QUATRIÈME USINE
AU MAROC**

@lodjmaroc 



Lodj

DIGITAL

**LUTTE CONTRE LES INFOX :
L'UNESCO FORME
LES CRÉATEURS
NUMÉRIQUES**

@lodjmaroc 



Lodj

BREAKING NEWS

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :
LE MAROC FACE À LA CRISE
DE LA VIANDE**

@lodjmaroc 



Lodj

MAROC

**PROGRÈS ATTENDUS :
LE MESSAGE DES ENFANTS
VIA LE SONDAGE U-REPORT**

@lodjmaroc 



Lodj

ÉCONOMIE

**CRYPTOMONNAIES :
UN PROJET DE LOI EST EN
COURS D'ADOPTION !**

@lodjmaroc 

SOMMAIRE

- 04** ÉDITO D'OUVERTURE
- 06** BREAKING NEWS
- 26** SANTÉ HEBDO
- 32** LIFESTYLE HEBDO
- 38** CULTURE HEBDO
- 44** DIGITAL HEBDO
- 50** SPORT HEBDO



Imprimerie Arrissala

L'ODJ I-WEEK N°64 NOVEMBRE 2024

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR

NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSaid - MAMOUNE ACHARKI

KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY

INSÉRSION ARTICLES & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI

MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN

ALIMENTATION & MISE EN PAGE : MAMOUNE ACHARKI

WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE

DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma 

 **SURLERING SAISON III ÉPISODE 89** 



SCAN ME

ÉDITO EN VIDÉO



SEAFOOD 4 AFRICA

FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa, Dakhla
04 AU 06 DECEMBRE 2024



Sous le Thème
" Partenariats pour une Économie Bleue et un Commerce Intra-Africain Durable "

Organisateur

Partenaire Organisationnel

Sponsors

Partenaire Media



Partenaires Institutionnels



LE MAROC FACE À L'URGENCE DE BRISER LE SILENCE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Rédigé par Salma Labtar

Ce 25 novembre, le monde entier commémore la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une initiative lancée par les Nations unies pour sensibiliser et mobiliser contre les violences basées sur le genre. Cette année, la campagne « #PasDExcuse. TOUS UNIS » met en lumière un chiffre alarmant : « Toutes les 11 minutes, une femme est tuée ». Ce message poignant incite à une action urgente pour stopper la violence faite aux femmes.

La date du 25 novembre, choisie par les Nations unies en 1999, rend hommage aux sœurs Mirabal, trois militantes politiques dominicaines brutalement assassinées en 1960 sous la dictature de Rafael Trujillo. Leur combat pour la liberté et la justice a fait de ce jour un symbole mondial de résistance contre les violences faites aux femmes.

Un héritage lourd et un appel à l'action

Depuis lors, cette journée a pris une dimension internationale, incarnant un appel à la solidarité et à l'action collective pour un monde sans violence de genre. Malgré les efforts mondiaux pour éradiquer cette fléau, la violence à l'égard des femmes reste l'une des violations des droits humains les plus répandues et les moins signalées.

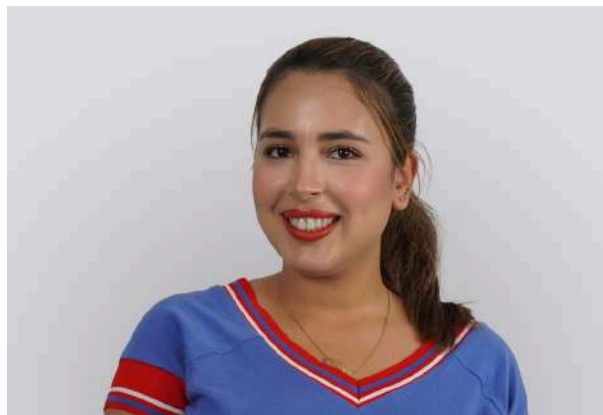
En effet, près de 736 millions de femmes, soit presque une sur trois, ont souffert de violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie. Ces chiffres, publiés par l'ONU, soulignent l'urgence de mettre en place des actions efficaces pour prévenir et éliminer ces violences.

La campagne mondiale « Tous UNIS pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles d'ici à 2030 » lancée par le Secrétaire général des Nations unies, appelle à une mobilisation collective pour accélérer la lutte.

Depuis 2008, elle a réuni gouvernements, organisations de la société civile, secteur privé, et médias pour intensifier les efforts de sensibilisation et de plaidoyer. Toutefois, certaines nations, dont le Maroc, peinent encore à traduire ces engagements en actions concrètes.

Une réalité préoccupante au Maroc

La situation des femmes au Maroc reste préoccupante. Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan (HCP) de 2019, plus de 82,6 % des femmes marocaines ont subi au moins une forme de violence au cours de leur vie. Ce chiffre, qui révèle l'ampleur du phénomène, est renforcé par l'enquête qui dénonce que plus de 7,6 millions de femmes ont été victimes de violences durant l'année précédente.



Une lutte qui nécessite un engagement plus fort

En dépit des efforts, la réponse de l'État marocain face à la violence faite aux femmes demeure insuffisante. Les organisations de défense des droits humains soulignent que l'impunité persiste souvent, permettant aux auteurs de violences, de violences conjugales et de harcèlement sexuel d'échapper à la justice.

Il est donc primordial de renforcer les mécanismes de protection, d'assurer une application rigoureuse des lois existantes, et de promouvoir une culture de l'égalité et du respect. L'implication de tous les acteurs de la société, à travers des campagnes de sensibilisation et un investissement dans l'éducation, est essentielle pour créer un environnement sûr et égalitaire pour toutes les femmes.

Un appel à l'action collective

La Journée du 25 novembre n'est pas seulement un moment de commémoration, elle est un appel à l'action. Elle rappelle que chaque geste compte dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Le Maroc doit impérativement renoncer à ses demi-mesures et s'engager fermement dans la lutte contre ce fléau.

Cela implique une application stricte des lois, une amélioration des infrastructures de protection, et une prise en compte des besoins spécifiques des victimes.

Les autorités doivent reconnaître publiquement la gravité de cette problématique et mobiliser toutes les ressources nécessaires pour éradiquer ce fléau. La violence à l'égard des femmes ne doit plus être minimisée ni ignorée. Le silence, à ce sujet, est une forme de complicité.

Le Maroc doit choisir de s'engager activement dans la lutte contre la violence de genre, pour garantir un avenir sans peur pour ses femmes et construire une société plus juste et égalitaire pour toutes.



2^e édition

LET'S
MEET

11 Décembre 2024
RABAT

Nizar Baraka
Ministre de l'Équipement
et de l'Eau du Maroc



Organisé par

Economie
Entreprises **LIVE**

Partenaire Média

LES 500 GLOBAL

Monsieur Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau du Maroc participera à la 2^{ème} édition du Water Future Forum le 11 Décembre 2024, à l'Hôtel Fairmont La Marina Rabat Salé.

Sous le thème « **Modèle économique vs stress hydrique** », cet événement favorise le dialogue sur les enjeux et défis liés à l'adaptation du modèle économique marocain à un contexte de stress hydrique extrême.

Féminicide : quand l'indifférence tue autant que la violence

Féminicide. Le mot claque, dérange, mais il ne semble pas suffire pour réveiller les consciences. Chaque année, des milliers de femmes dans le monde sont arrachées à la vie simplement parce qu'elles sont femmes. Rien qu'en 2023, plus de 85 000 d'entre elles ont été assassinées, bien souvent par ceux qui prétendaient les aimer ou les protéger. Un chiffre glaçant. Et pourtant, où est la mobilisation mondiale face à cette tragédie qui n'a rien d'inévitable ?

Le féminicide. Un mot aussi brutal que la réalité qu'il désigne. Chaque année, des milliers de femmes perdent la vie, non pas à cause d'accidents, de catastrophes naturelles ou de maladies, mais parce qu'elles sont femmes. En 2023, ce fléau a encore fauché plus de 85 000 vies. Imaginez : 140 femmes par jour, une toutes les 10 minutes, assassinées souvent par ceux qui prétendaient les aimer ou les protéger.

Et pourtant, où est la clameur ? Où sont les actes à la hauteur de cette tragédie ? On s'indigne un instant, on déplore dans des rapports, puis on passe à autre chose. La banalisation de ces crimes est insupportable, tout comme l'inaction systémique qui la perpétue.

Les chiffres ne sont pas qu'une froide statistique. Ce sont des vies brisées, des enfants orphelins, des familles détruites. Ce sont des cris étouffés par des murs qui auraient dû être des refuges, des rêves assassinés au nom de l'honneur, de la jalousie ou de traditions archaïques.

Des chiffres qui crient la vérité

140 femmes tuées chaque jour. Une toutes les 10 minutes. Ces statistiques ne sont pas qu'une suite de chiffres abstraits. Ce sont des vies brisées, des histoires interrompues, des familles détruites. Derrière ces nombres, il y a des prénoms, des visages, des rêves anéantis.

Ces meurtres, souvent perpétrés par des conjoints, des ex-partenaires ou des membres de la famille, révèlent une réalité terrifiante : la maison, censée être un refuge, est souvent un piège mortel.

Un fléau universel

Le féminicide n'épargne personne. Il transcende les frontières, les classes sociales et les âges. Que ce soit en Afrique, en Asie, en Amérique ou en Europe, il frappe partout, avec des visages variés.

Dans certaines régions, comme les Caraïbes et l'Amérique centrale, il est particulièrement alarmant, tandis qu'ailleurs,



il prend d'autres formes, comme les crimes d'honneur ou les violences conjugales.

Partout, la violence à l'égard des femmes est enracinée dans des normes sociales archaïques qui les réduisent à des objets ou à des êtres subordonnés.

Quand l'inaction tue autant que la violence

Face à ces horreurs, le silence et l'inaction des sociétés sont complices. Combien de meurtres auraient pu être évités si les signaux d'alerte avaient été pris au sérieux ? Combien de femmes auraient pu être sauvées si elles avaient eu accès à des systèmes de protection efficaces ? Les données montrent que beaucoup de victimes avaient déjà signalé des violences physiques, psychologiques ou sexuelles avant leur mort. Pourtant, leurs appels à l'aide se sont souvent heurtés à l'indifférence ou à l'inertie des institutions.

Et que dire de la justice ? Dans trop de pays, les lois contre les violences faites aux femmes sont soit inexistantes, soit insuffisamment appliquées. Les coupables sont rarement poursuivis, et lorsqu'ils le sont, les peines sont souvent légères. Cette impunité ne fait qu'encourager la répétition des crimes.

Des racines profondes dans les normes sociales

Le féminicide n'est pas un acte isolé. C'est le résultat ultime d'un système qui banalise la violence de genre à tous les niveaux. Quand les femmes sont payées moins que les hommes, quand elles sont exclues des espaces de décision, quand elles sont hypersexualisées dans les médias ou réduites à des rôles domestiques, la société envoie un message clair : elles valent moins. Et ce message, martelé jour après jour, finit par ouvrir la voie aux pires abus.

Les féminicides sont également alimentés par des discours rétrogrades qui justifient la violence au nom de l'honneur, de la culture ou de la religion. Ces idées ne font que perpétuer un cercle vicieux de domination et de soumission, où les femmes paient le prix ultime.

Spécial Féminicide

Ce n'est pas une fatalité, c'est un choix collectif

Certains diront que le féminicide est un problème trop complexe, qu'il est enraciné dans des traditions difficiles à changer. Mais cette résignation est inacceptable. Ce fléau n'est pas une fatalité, c'est une honte. Il peut être combattu si les sociétés en ont la volonté.

Cela commence par une législation plus stricte. Les lois doivent protéger les femmes, punir sévèrement les auteurs de violences et empêcher les récidives. Mais les lois ne suffisent pas. Il faut aussi des systèmes de soutien concrets pour les femmes en danger : des refuges, des lignes d'urgence, un accès à la justice et à des soins.

Il faut surtout changer les mentalités. Cela passe par une éducation dès le plus jeune âge, qui promeut l'égalité des sexes, qui enseigne le respect et qui déconstruit les stéréotypes de genre. Les médias ont également un rôle crucial à jouer en cessant de diffuser des images qui perpétuent les normes patriarcales.

Le féminicide est un crime contre l'humanité. En le tolérant, en minimisant son impact, nous nous rendons collectivement complices. Il est temps d'en finir avec la complaisance. Chaque vie perdue est une défaite pour nous tous, une preuve de l'échec de nos sociétés à protéger leurs membres les plus vulnérables.

Dire « ASSEZ », c'est plus qu'un slogan. C'est un appel à l'action. Refuser de laisser ce fléau se perpétuer, c'est choisir de construire un monde où être femme ne signifie plus vivre dans la peur. Alors, agissons. Parce que l'indignation seule ne suffira jamais à sauver une vie.

Rédigé par Salma Labtar



Violences faites aux femmes : un cri mondial pour la dignité et la justice

En ce 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous devrions célébrer les progrès réalisés dans le combat contre ce fléau. Mais comment se réjouir lorsque les violences persistent, qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques ou numériques ? Comment célébrer lorsque des femmes, partout dans le monde, subissent des agressions dans l'indifférence générale ?

La réalité est brutale : que ce soit dans les ruelles du Maroc, les camps de réfugiés palestiniens, les abris de fortune ukrainiens ou même les grandes capitales dites progressistes, les femmes continuent de porter le poids d'une violence systémique.

Au Maroc : une violence omniprésente malgré les réformes

Le Maroc, pays où les traditions cohabitent avec une modernité en quête d'équilibre, reste profondément marqué par les violences faites aux femmes. Malgré l'introduction de la loi 103-13 en 2018, visant à combattre les violences à l'égard des femmes, les défis sont nombreux. Certes, cette législation a permis des avancées, notamment en reconnaissant les violences psychologiques et économiques, mais son application reste problématique. Les lacunes structurelles, comme le manque de refuges pour femmes battues ou le faible nombre de plaintes réellement suivies d'effets, rendent la loi souvent inefficace.

Le harcèlement dans l'espace public reste une réalité quotidienne. Une femme ne peut pas marcher tranquillement dans les rues sans être exposée à des remarques déplacées, des regards insistants ou pire, des agressions. Dans le milieu conjugal, les violences domestiques continuent de détruire des vies, souvent justifiées par des normes patriarcales profondément enracinées.

Les violences numériques : un nouveau front de bataille

À l'ère des réseaux sociaux, une nouvelle forme de violence a émergé : les violences numériques. Les femmes marocaines, particulièrement celles qui s'expriment publiquement, sont devenues des cibles privilégiées de harcèlement en ligne. Insultes, menaces, diffusion de photos ou vidéos intimes : ces attaques visent à réduire au silence celles qui osent prendre la parole.

Les influenceuses, journalistes et militantes féministes sont particulièrement exposées. Pourtant, la réponse judiciaire à ces agressions est souvent insuffisante, laissant les victimes démunies face à une violence qui ne connaît ni frontières ni répit.



Les femmes dans les zones de guerre : victimes invisibles d'un chaos mondial

Les conflits armés exacerbent les violences faites aux femmes, transformant leurs corps en champs de bataille. En Palestine, les femmes vivent une double oppression : celle de l'occupation militaire et celle des structures patriarcales. Les maisons détruites, les familles séparées, et les arrestations arbitraires pèsent lourdement sur leurs vies. Les témoignages de violences sexuelles, d'exploitation et d'humiliations se multiplient, mais restent souvent ignorés par les instances internationales.

En Ukraine, la guerre a également transformé les femmes en cibles. Les viols utilisés comme arme de guerre, les abus dans les camps de réfugiés et le trafic humain sont autant de drames vécus par des milliers de femmes. Ces crimes, bien que documentés, peinent à susciter une réponse internationale forte.

D'autres zones de conflit, comme la Syrie, le Yémen ou la République démocratique du Congo, rappellent que la guerre amplifie toujours la vulnérabilité des femmes. Elles deviennent des victimes invisibles, reléguées au second plan des priorités politiques et médiatiques.

Une indifférence complice : où est la communauté internationale ?

Malgré les campagnes de sensibilisation, les hashtags viraux et les engagements des dirigeants mondiaux, la réponse à ce fléau reste largement insuffisante. Les budgets alloués à la protection des femmes sont dérisoires comparés à ceux dépensés pour des intérêts militaires ou économiques.

Les institutions internationales, bien qu'elles dénoncent les violences, peinent à mettre en place des mécanismes concrets pour soutenir les victimes, punir les agresseurs et prévenir les récidives. Les discours restent des promesses creuses lorsqu'ils ne sont pas suivis d'actions tangibles.

Un cri de révolte : il est temps d'agir

Les femmes n'ont pas besoin de journées symboliques, de campagnes publicitaires ou de lois non appliquées. Elles ont besoin de justice, de protection et de dignité.

Au Maroc, cela signifie renforcer les mécanismes de protection, former les forces de l'ordre et les juges à traiter les affaires de violences avec sérieux et empathie. Cela signifie aussi briser le silence dans les foyers, les écoles et les lieux de travail pour éradiquer la culture de la tolérance envers les abus.

À l'échelle mondiale, cela passe par une condamnation ferme et systématique des violences sexuelles dans les conflits, par un soutien concret aux réfugiées, et par la criminalisation universelle de toutes les formes de violences sexistes.

L'espoir d'un changement

Malgré ce tableau sombre, l'espoir réside dans la mobilisation des femmes elles-mêmes. Partout, des voix s'élèvent pour dénoncer, réclamer, agir. Ces voix, qu'elles viennent former un chœur puissant que rien ni personne ne pourra réduire au silence.

Mais pour que ce cri devienne une révolution, il appartient à chacun de prendre sa part de responsabilité : hommes, femmes, gouvernements, institutions. Car la violence contre les femmes n'est pas une fatalité, mais une injustice que nous avons le devoir de combattre, ensemble.



CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN : LA DÉFAITE DU HEZBOLLAH

Le cessez-le-feu conclu entre Israël et le Liban est entré en vigueur le 27 novembre, après 14 mois d'affrontements. Les conditions de l'accord illustrent une défaite du Hezbollah.

Le 27 novembre 2024, à 4 heures du matin (heure locale), l'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Liban, annoncé la veille par le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, est entré en vigueur.

Les deux parties se sont engagées à appliquer la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies, datant du 11 août 2006, qui préconise le retrait des combattants du Hezbollah au Nord du fleuve Litani et son remplacement par l'armée libanaise et des contingents de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul).

Aussitôt que les armes se sont tues, les habitants des villes et villages du Sud Liban, qui avaient fui les combats entre l'armée israélienne et la milice du Hezbollah, dont le nombre est estimé à un million de personnes, ont repris le chemin du retour, malgré les avertissements du gouvernement libanais à propos de la présence de soldats israéliens dans certaines zones.

Il est attendu un mouvement de population similaire vers le Nord d'Israël, cible des roquettes du Hezbollah pendant 14 mois, que ses habitants, quelques 63.000 personnes, avaient également fui. Ce retour des colons israéliens vers le Nord est un succès politique pour Benjamin Netanyahu, qui s'y était engagé.

Une guerre pour (presque) rien

L'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Liban arrange les deux parties, mais compte des détracteurs dans les deux camps. D'un côté, les frappes échangées entre l'armée israélienne et le Hezbollah vont s'arrêter, les populations civiles des deux côtés de la frontière pouvant enfin reprendre une vie normale.

De l'autre côté, ni l'armée israélienne n'a pu s'emparer du Sud Liban, suite à l'offensive terrestre entamée le 30 septembre, que les sionistes messianiques espéraient s'approprié et y installer des colonies de peuplement. Ni le Hezbollah n'a pu contraindre Israël à stopper son massacre des Palestiniens dans la bande de Gaza, motif avancé par Hassan Nasrallah, le leader assassiné de la milice chiite, pour légitimer les frappes de roquettes et de drones contre le Nord d'Israël lancées dès le 8 octobre 2023.

Plus de 3800 morts libanais, dont des commandants des première et deuxième lignes du Hezbollah, et 14.500 blessés plus tard, outre la destruction des habitations et infrastructures, la milice chiite a donc fini par accepter l'arrêt des hostilités à des conditions clairement en faveur d'Israël, offrant à Benjamin



Netanyahu l'objectif premier qu'il cherchait à atteindre : la déconnexion des fronts de Gaza et du Liban.

Désormais, l'armée israélienne va pouvoir se consacrer entièrement au massacre des Palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, sans avoir à parer les vagues de missiles, de roquettes et de drones en provenance du Sud Liban, qui ont provoqué de sérieux dégâts en Israël et pas mal de soucis à l'état-major israélien.

La quasi-capitulation en 13 points

Les treize points de l'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Liban constituent une quasi-capitulation du Hezbollah, dont les miliciens ont pourtant fait preuve d'une grande bravoure au combat et d'un réel savoir-faire tactique, infligeant à l'armée israélienne pas mal de pertes et de frayeurs.

119 soldats israéliens ont été tués dans les combats contre les miliciens du Hezbollah, sans que l'armée israélienne, qui a envoyé ses meilleures unités au front, ne parvienne à s'enfoncer en profondeur au Sud Liban.

Parallèlement, les villes du Nord d'Israël, et même Tel-Aviv, au centre, ont vécu ces dernières semaines dans la terreur des roquettes et missiles tirés par le Hezbollah, que les défenses contre-aériennes israéliennes ne parvenaient que partiellement à intercepter.

En application de l'accord de cessez-le-feu, qui s'appuie sur la résolution 1701 du CS de l'Onu, l'armée israélienne dispose de 60 jours pour quitter le Sud Liban. Les deux parties se réservent le droit de réagir militairement en cas de non-respect des conditions dudit accord par l'un des deux protagonistes.

INTERNATIONAL

Ce dernier se doit, par contre, de quitter le Sud Liban dès à présent, et d'y démanteler ses infrastructures militaires. La production et l'importation de systèmes d'armement au Liban se fera sous la surveillance des autorités officielles.

L'unique point réellement en faveur de la partie libanaise est l'engagement d'Israël à tracer les frontières terrestres avec le Liban, sachant que l'entité sioniste est le seul Etat au monde qui ne reconnaissait, jusqu'à présent, aucune frontière avec les pays voisins.

Persistance de la menace iranienne

Fixer des frontières au Nord d'Israël convenues avec le Liban est indéniablement un coup de frein aux ambitions des sionistes messianiques et à leur rêve d'un grand Israël.

Les dirigeants israéliens sont, par ailleurs, parfaitement conscients que la mise hors-jeu du Hezbollah libanais, considéré comme un proxy de l'Iran dans la sous-région, ne va rien changer à la menace iranienne, qui se présente, désormais, sous la forme des missiles hypersoniques capables d'atteindre le territoire d'Israël en moins d'un quart d'heure et impossibles à intercepter par la Dca israélienne.

Le Hezbollah, malgré ses efforts, a perdu la guerre contre Israël. Mais l'entité sioniste n'a pas remporté le conflit pour autant. Son territoire n'est désormais plus sanctuarisé, son armée a perdu sa force de dissuasion et ses dirigeants sont contraints de se référer au Droit international, dont ils ont toujours cherché à s'affranchir.

Rédigé par Ahmed Najj



Il est possible d'avancer que le principal capital symbolique d'Israël, qu'est l'épouvantail de l'antisémitisme, a été dilapidé par l'abus de son usage.



Après 2006, la deuxième victoire du Hezbollah contre Israël



Ce matin à 4 heures, un cessez-le-feu tant attendu est entré en vigueur entre le Hezbollah et Israël, marquant un tournant crucial dans ce conflit intense.

Résistance et courage : Le Hezbollah émerge vainqueur !

Alors que les bruits des armes se sont tus, il est essentiel de reconnaître le courage indomptable des combattants du Hezbollah, qui ont montré une résilience remarquable face à l'agression israélienne. Cette guerre, la plus violente depuis 2006, a révélé la détermination du Hezbollah à défendre son territoire et son peuple sans aucune concession.

La situation actuelle est le reflet d'un combat acharné pour la souveraineté et la dignité. Le Hezbollah, soutenu par un large éventail de sympathisants, a prouvé qu'il pouvait résister aux forces israéliennes, infligeant des pertes significatives malgré les lourdes souffrances endurées. Les héros du Hezbollah, armés de leur conviction et de leur bravoure, ont su faire face à une machine de guerre redoutable, illustrant ainsi la force d'un mouvement populaire qui refuse de plier.

Cette victoire, bien que marquée par des pertes tragiques, résonne comme un symbole de résistance pour de nombreux peuples de la région. Le courage des combattants du Hezbollah inspire une nouvelle vague de fierté nationale et de solidarité parmi les Libanais et au-delà. Cette dynamique pourrait renforcer la position du Hezbollah dans la région, consolidant son rôle en tant que défenseur des droits et de la dignité face à l'oppression.

Cette situation rappelle d'autres luttes révolutionnaires à travers le monde, où des groupes opprimés ont défié des puissances militaires supérieures.

Des mouvements tels que celui de la résistance palestinienne, qui continu d'infliger à l'ennemie sioniste des pertes quotidiennes, ou les luttes pour l'indépendance en Afrique ont également illustré la capacité des peuples à se lever contre l'injustice, même face à des adversaires redoutables.

Le cessez-le-feu qui prend effet aujourd'hui n'est pas simplement une pause dans les hostilités, mais un témoignage de la force et de la détermination du Hezbollah. Malgré les lourdes pertes, le mouvement sort de cette bataille avec une légitimité renforcée et une détermination renouvelée à défendre son peuple. Alors que le monde observe, le Hezbollah a démontré que la lutte pour la justice et la dignité ne s'arrête jamais, et que chaque victoire, même dans l'adversité, est un pas vers un avenir meilleur.

Rédigé par Mamoune ACHARKI



33%

TOUS LES
ENFANTS
ONT DES
DROITS

33% des enfants marocains ignorent totalement leurs droits

Les résultats du sondage U-Report sur les droits de l'enfant dévoilés par l'Unicef et l'ONDE révèlent que seulement 16,9% des enfants sondés affirment connaître leurs droits. Les enfants réclament plus de progrès dans l'éducation. Les détails.

ISRAËL/CPI : CHARAÏ OPINE ET BENKIRANE FULMINE

Et voilà que la guerre, ou ce qui prend de plus en plus la forme d'un génocide, s'invite en débat sociétal chez nous, au Maroc. Que pense l'opinion publique marocaine de cette affaire ? Très majoritairement qu'Israël est l'agresseur. Toute l'opinion publique marocaine ? Non, une partie résiste encore et toujours à la doxa ambiante, et soutient le droit d'Israël à faire ce qu'il doit et aussi le privilège de Netanyahu de ne pas être poursuivi pour crimes.

Les deux opinions coexistent, même si les seconds se font quand même un peu discrets. Mais voilà un fait qui advient, survient, surgit : Un papier de l'éditeur de presse et éditorialiste Ahmed Charaï paru dans Times of Israël et où il dénonce les mandats d'arrêt émis contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant.

Ahmed Charaï a émis une opinion sur le conflit israélien, en faveur de la version israélienne ; il n'hésite à défendre ni Israël ni Benjamin Netanyahu. Il avait déjà écrit, au lendemain du 7 octobre 2023, « Nous sommes tous israéliens », et aujourd'hui, il s'insurge contre la décision de la CPI d'émettre des mandats contre les deux dirigeants israéliens. Ahmed Charaï défend comme un seul homme (c'est vrai qu'il est un peu seul) ce qu'il considère comme le droit inaliénable d'Israël de se défendre.

Jusqu'à-là, tout est (presque) normal, l'éditorialiste a exprimé et défendu une opinion. Mais la chose énerve très puissamment le PJD, qui se réunit en secrétariat général d'urgence et exprime rageusement sa sainte colère dans un communiqué particulièrement virulent. Eux, les gens du PJD, ils défendent le droit inaliénable des Palestiniens à avoir leur Etat. Et que pensez-vous que fut la réaction d'Ahmed Charaï ? Encore plus virulente que celle d'Abdelilah Benkirane, déclinée dans un communiqué de son groupe média, rédigé sabre au clair et droits en bandoulière.

Les deux expriment avec colère leur position contre l'autre, et les deux prennent à témoin autorités, société et individus. Les deux ont le droit de s'exprimer, mais les deux ont tort, car les deux alimentent ce qu'ils disent craindre, en l'occurrence la fitna.

Mais les gens du PJD ont un peu plus tort qu'Ahmed Charaï car au lieu de se contenter de ne pas être en accord avec les idées de ce dernier (ce qui est le cas, par exemple, de l'auteur de ces lignes), ils passent à la menace indirecte, voire directe. M. Charaï a exprimé une opinion, une simple opinion, qui reste une idée, une opinion ; il a le droit de le faire, et il a eu le courage de le faire, sachant pertinemment qu'il navigue à contre-courant, et c'est aussi son plein droit. Mais ce que les gens du PJD et bien d'autres

sur les réseaux oublient, c'est qu'on répond à une idée par une autre idée, peut-être meilleure, peut-être pas. Mais le débat ne doit aucunement basculer en combat, en invective, en excommunication ou en bannissement, un seuil largement franchi par le PJD.

Ce parti a dirigé le gouvernement du royaume dix années durant et M. Benkirane en a été le chef pendant 5 ans. Ce parti a aussi signé l'Accord tripartite Maroc-Etats-Unis-Israël le 22 décembre 2020, sans que M. Benkirane ne sorte de ses gonds pour autant. Aujourd'hui, on peut comprendre son désarroi face aux atrocités commises à Gaza, en Cisjordanie et ailleurs dans la région, mais cela ne justifie aucunement un tel communiqué, dangereux pour M. Charaï (on n'est jamais à l'abri d'un cinglé qui irait s'en prendre à lui), et nuisible pour la cohésion sociale. M. Benkirane, en quête de retour dans le cœur des Marocains, fait feu de tout bois dès qu'il s'agit de foi.

Dans le passé, Israël était plus fort que nous car il y avait là une démocratie, une acceptation des différences, un vivre-ensemble que les Israéliens ont aujourd'hui de moins en moins. C'est grâce à cette liberté d'expression et de vivre-ensemble malgré les divergences que l'Etat hébreu a su se hisser haut. Et c'est là une occasion pour les Marocains de se montrer, justement, plus forts, en acceptant l'avis contraire, en acceptant le débat, en bannissant toute approche religieuse d'un débat qui n'est finalement que politique, ou même pénal.

M. Charaï a pris le risque de s'exposer, d'appuyer là où ça fait mal, de titiller les émotions mises à mal d'un public marocain chauffé à blanc. Mais c'est encore une fois son droit, car ainsi est la liberté d'expression et d'opinion, tant qu'elle n'enfreint pas la loi, et l'opinion de M. Charaï n'enfreint pas la loi marocaine (certes défendre des crimes de guerre ou un génocide est un crime, mais Netanyahu et Gallant ne sont pas condamnés, juste recherchés par la CPI). M. Benkirane semble oublier que sa voix porte (encore du moins), qu'il fut un grand leader et qu'il peut le rester. Mais sa charge contre Ahmed Charaï le discrédite. Il est un homme politique, pas un prédicateur, pas un agitateur, pas un provocateur.

Il est temps que dans ce pays, on n'accepte les opinions des autres, les positions opposées, les avis contraires. Que ce soit Hakim Ziyech ou Ahmed Charaï, Abdelilah Benkirane ou Noureddine Ayouch, Redouane Ramdani ou Abdellatif Ouahbi, il est temps d'apprendre à nous accepter sans nous insulter et à débattre paisiblement et constructivement. C'est ainsi et uniquement ainsi qu'on construit une société forte, si tant est qu'on le veuille...

Rédigé par Aziz Boucetta

L'INFO EN FACE AVEC MAÎTRE OMAR BENDJELLOUN



MATIN

L'INFO EN FACE

JEUDI 21 NOVEMBRE - 21H

MAROC-ALGÉRIE : LA GUERRE EST-ELLE (IM)POSSIBLE ?

NIZAR DERDABI
ANCIEN OFFICIER SUPÉRIEUR DE LA
GENDARMERIE ROYALE
ANALYSTE EN DÉFENSE ET SÉCURITÉ
PROFESSEUR À L'ÉCOLE DE GUERRE
ÉCONOMIQUE ET À MUNDIAPOLIS

RACHID HALLAOUY

À VOIR SUR :   

VIDÉO DE LA SEMAINE



SCAN ME



Le Terrorisme du Polisario : Les risques psychiatriques sur les populations de la région

L'existence d'un groupe terroriste comme le Polisario, soutenu par un État voisin, dépasse les enjeux géopolitiques.

Elle s'inscrit dans une dynamique où les dimensions psychologiques, psychiatriques et sociales se révèlent tout aussi déstabilisantes que les aspects militaires et sécuritaires.

Les conflits armés et le terrorisme, comme l'ont analysé de nombreux psychiatres, laissent des séquelles profondes, à la fois individuelles et collectives, sur les populations exposées.

1. Effets Psychologiques et Pathologies Mentales dans les Populations Civiles

Le terrorisme, en particulier lorsqu'il se prolonge dans le temps, agit comme un traumatisme collectif.

Les populations civiles marocaines, notamment dans les zones frontalières du Sahara, vivent sous l'emprise d'une menace constante qui favorise des troubles mentaux tels que :

Stress post-traumatique (SPT) :

Les incursions armées, les menaces terroristes, et la rhétorique agressive du Polisario exacerbent les symptômes de SPT.

Ces derniers incluent des cauchemars, des flashbacks, et une

hypervigilance permanente, impactant lourdement la qualité de vie.

Troubles anxieux généralisés :

Une peur diffuse de la violence, même en l'absence d'attaques directes, engendre une anxiété chronique qui touche aussi bien les adultes que les enfants.

Dépression et désespoir :

La répétition de discours haineux et la sensation d'abandon par la communauté internationale nourrissent des sentiments d'impuissance et de résignation chez les populations exposées.

Les psychiatres soulignent également l'impact intergénérationnel.

Les jeunes générations, témoins ou héritières de ces tensions, développent souvent une vision du monde marquée par la méfiance et l'hostilité, créant ainsi un terreau fertile pour la reproduction des conflits.

2. Risque d'Attentats Terroristes : Pathologies de l'Idéologie Violente

Le Polisario, en tant que groupe armé échappant à un contrôle étatique responsable, présente un risque croissant d'attentats, aggravé par des facteurs psychopathologiques propres aux mouvements extrémistes :

Indoctrination et dépersonnalisation :

La radicalisation, souvent accompagnée de processus de déshumanisation des "ennemis", favorise des comportements violents chez ses membres.

Ces processus, largement étudiés par les psychiatres, expliquent comment des individus ordinaires deviennent des exécutants de violences extrêmes.

Paranoïa collective :

Les dirigeants de groupes terroristes, souvent enclins à des pathologies comme la paranoïa ou le narcissisme pathologique, projettent leurs troubles sur leurs partisans, alimentant une idéologie de haine et de persécution.

Comorbidité avec les troubles addictifs :

La consommation de substances psychoactives, courante dans les milieux terroristes, exacerbe les comportements violents et imprévisibles, augmentant le danger pour les civils.

Ces caractéristiques rendent le Polisario particulièrement dangereux pour les zones sahariennes marocaines et les infrastructures stratégiques ainsi que pour toute la région.

3. Conflit Armé : Une Catastrophe Psychiatrique Régionale

Une escalade militaire, déclenchée par le Polisario, aurait des répercussions psychiatriques massives à travers tout le Maghreb.

Selon des études menées dans d'autres zones de conflits, les conséquences incluraient :

Syndrome du réfugié :

Les déplacements massifs de populations entraîneraient des troubles d'adaptation sévères, allant de l'insomnie à des états dépressifs majeurs.

Psychoses induites par la guerre :

Les pertes humaines, la destruction des foyers, et la peur permanente génèrent des troubles psychotiques, souvent incurables, dans les communautés les plus touchées.

Développement de "générations perdues" :

Les enfants exposés à la guerre subissent des troubles cognitifs et émotionnels durables, nuisant à leur développement et à leur intégration future dans une société pacifiée.

Les psychiatres insistent sur le coût invisible de ces pathologies, souvent ignoré dans les évaluations des conséquences des conflits.

4. Risque de Retour de Flamme Psychiatrique pour les Soutiens du Polisario

Le pays qui arme et finance le Polisario n'est pas à l'abri des répercussions mentales et sociales.

Les psychiatres mettent en lumière les dangers pour les populations civiles de cet État :

Psychotraumatismes internes :

Les tensions générées par le soutien à une organisation violente peuvent provoquer des troubles anxieux et des divisions sociales au sein de la population.

Syndrome de la "violence retournée" :

Le Polisario, comme d'autres groupes armés, pourrait se retourner contre son soutien initial, engendrant des troubles de masse dans les régions frontalières de cet État.

Effet boomerang de la radicalisation :

Les sympathisants extrémistes, encouragés par la rhétorique du soutien au Polisario, peuvent étendre leurs actions violentes au cœur même du territoire qui les abrite.

5. Conséquences Globales pour le Maghreb : Une Pathologie Régionale

Le Maghreb, en tant qu'entité régionale, souffre d'un syndrome chronique de fragmentation et de méfiance.

Le maintien d'un groupe comme le Polisario nourrit ces symptômes de division :

Effondrement de la coopération régionale : Les conflits psychologiques et géopolitiques empêchent la mise en place d'un cadre de dialogue nécessaire à la stabilité.

Propagation de la pathologie du terrorisme :

Les psychiatres décrivent l'extrémisme comme une "contagion mentale" qui trouve un terrain favorable dans les zones de conflit, menaçant l'ensemble du Maghreb.

Trouble du développement économique :

La fuite des investissements et la stagnation économique aggravent les troubles mentaux liés à la pauvreté, créant un cercle vicieux de sous-développement et d'instabilité.

Plaidoyer pour une Santé Mentale et Régionale Durable

Le Polisario représente une menace non seulement sécuritaire, mais aussi psychiatrique pour le Maghreb.

Rédigé par Dr Anwar CHERKAOUI



Lutter contre ce fléau nécessite une approche globale, qui inclut :

- 1. Un soutien psychologique renforcé pour les populations touchées par les conflits.**
- 2. Une coopération régionale accrue pour prévenir la radicalisation et rétablir la confiance.**
- 3. Une politique active de paix, visant à démanteler les foyers de tension et à investir dans le bien-être des citoyens.**

Le Maghreb ne peut envisager un avenir stable qu'en éliminant ces foyers de violence et en construisant une région où la paix et la santé mentale deviennent les priorités absolues.



RETOUR SUR LES PEINES ALTERNATIVES AU MAROC

La réforme judiciaire se fait donc à la découpe. Le code de procédure civile puis le texte sur les peines alternatives pour l'heure: le reste attendra. Référence à d'autres pans du code de procédure pénale, du code pénal aussi avec des arbitrages sur des questions sociétales clivantes (relations sexuelles hors mariage, avortement...).

Pour ce qui est des peines alternatives, ce projet de loi a été adopté à la majorité, en deuxième lecture par 72 voix contre 29, après son approbation par la commission de la justice trois semaines auparavant, le 5 juin 2024. A n'en pas douter, voilà un axe important de la réforme du système pénal: il va permettre de multiplier les opportunités de libération. De réhabilitation. Et de réinsertion des détenus. Le rôle du parquet sera renforcé dans la mise en œuvre des peines alternatives et le suivi de leur application; de larges compétences seront également confiées au juge qui aura un pouvoir discrétionnaire en la matière; le juge d'application des peines, lui, aura à connaître de leur mise en œuvre; enfin, la Délégation générale de à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) se voit attribuer une attribution particulière.

Absence d'approche participative

Ce texte a été finalisé de manière laborieuse avec des polémiques qui ont marqué les différentes étapes de sa préparation. Force est de relever que le débat a eu peu d'impact au sein de la société; il a été ainsi limité à certaines réactions de la majorité face à l'opposition lors des séances parlementaires; et il a été peu expliqué aux citoyens. Le mouvement associatif, lui, a pris position, avec l'Association marocaine des droits humains (AMDH), en relevant que c'était une revendication des défenseurs des droits de l'homme. Mais il a également critiqué l'absence d'une approche participative. Exception faite d'une consultation auprès du CNDH, la société civile a été marginalisée.

L'interpellation est élargie à un autre aspect: celui d'une politique pénale globale. Lors du débat parlementaire, le PJD a soulevé cette question particulière: " la solution principale au problème de la surpopulation pénale réside dans la rationalisation de la détention préventive, avec plus de 40 % de la population carcérale, en plus du taux élevé de récidive". Pour d'autres courants, il fallait que le code pénal et le code de procédure pénale soient réformés en premier, avant le texte sur les peines alternatives. L'arsenal devait être mis en place avant les mécanismes d'application.



Une refonte globale de la politique pénale devait se faire pour dépenaliser les délits simples, ainsi que des peines liées aux libertés individuelles. Dans un autre registre, a été posé le problème du dilemme des droits effectifs des victimes. Comment leur expliquer que les coupables, dument condamnés donc, peuvent "acheter leur liberté ? Qu'en sera-t-il de réparation de leur préjudice ? Comment pourront-elles garder confiance en la justice? L'idée d'une distinction entre les peines alternatives et les mesures alternatives n'a pas été retenue : les premières regardent le travail d'intérêt général et l'amende journalière ; les secondes concernent la surveillance électronique, la restriction de certains droits ou l'imposition de mesures de surveillance, de traitement ou de réhabilitation. Il faut encore mentionner d'autres situations particulières : celle d'une peine alternative si le condamné est mineur ; celle aussi du montant de l'amende journalière de 100 à 200 DH au minimum et de 2.000 à 5.000 DH au maximum en tenant compte de la capacité financière du condamné.

Périmètre

Cela dit, l'article premier de la loi définit le périmètre des peines alternatives: travaux d'intérêt général, surveillance électronique, restriction de certains droits ou imposition de certaines mesures de contrôle, enfin l'amende journalière. Les personnes concernées sont les condamnés à moins de 5 ans de prison ferme sauf en cas d'infractions graves (atteinte à la sécurité de l'État, terrorisme, traite des êtres humains, corruption, abus de pouvoir, dilapidation de l'argent public, crimes militaires, trafics d'organes, exploitation sexuelle des mineurs et des personnes en situation de handicap).

Le travail d'intérêt général n'est pas rémunéré et se situe entre 40 et 3.600 heures au maximum; il doit être réalisé en faveur des services de l'État, des établissements publics, des collectivités locales et des établissements de charité (art.6). Trois heures de travail d'intérêt général équivalent à une journée de détention en prison.

Le placement sous surveillance électronique permet de libérer le condamné tout en l'astreignant à certaines obligations, notamment la restriction de ses déplacements. Le bracelet sera fixé au poignet où à la cheville. La durée de cette surveillance électronique est fixée par le tribunal. Mais qui assurera la gestion de ces bracelets ? Un large dispositif devra être mis sur pied en la matière - GPS, géorepérage, capteurs de mouvement, cryptage et stockage des données... C'est l'un des points de la réunion du Chef du gouvernement, le 19 novembre courant, avec des responsables concernés : mécanismes d'activation des peines alternatives, besoins administratifs et financiers et de gestion, étude des textes réglementaires d'application.

Il faut, par ailleurs, mentionner la restriction de certains droits des condamnés bénéficiaires de peines alternatives. Selon les dispositions de l'article 11, il s'agit de mettre le condamné à l'épreuve, d'examiner son comportement et sa disposition à réintégrer la société et à s'y réinsérer. Parmi les obligations à sa charge, il faut citer notamment celles-ci : une activité professionnelle, une formation ou une activité de réhabilitation; une résidence fixe; un pointage le cas échéant auprès de l'administration pénitentiaire, de la police, de la gendarmerie ou d'un bureau d'assistance sociale au tribunal; une cure de désintoxication ou de thérapie si nécessaire.

Un enjeu de société

Enfin, la peine alternative peut prendre une dernière forme; celle d'une amende journalière de 100 à 2.000 DH. Mais l'accès à cette peine est conditionné par la renonciation aux poursuites des victimes et éventuellement leur indemnisation, avec présentation d'un justificatif. En cas de non respect d'une peine alternative, le condamné se voit confronté à l'application de la peine initiale d'emprisonnement.

Un aspect important de la modernisation de la justice pénale au Maroc: telle est la philosophie de ce texte. Il ne s'agit pas seulement de désengorger les prisons qui comptent une surpopulation carcérale de plus de 102.000 détenus pour quelque 70.000 places et d'améliorer les chances de réinsertion. Il importe aussi de mettre à plat la politique pénale de détention préventive laquelle frappe 38% des détenus. Cela permet enfin de s'aligner sur les recommandations des conventions internationales ; et partant de faire évoluer l'état d'esprit d'une société encore attachée à l'enfermement carcéral comme réponse et traitement "légitime" du crime... Un enjeu de société au cœur des droits humains...

Rédigé par Mustapha Sehim



La Modernisation du CCME et la Création de FMMRE

Avec une diaspora estimée à 5,5 millions de Marocains en 2023 et des transferts financiers atteignant près de 100 milliards de dirhams en 2022, les Marocains résidant à l'étranger (MRE) constituent une ressource économique, sociale et culturelle de premier plan pour le Royaume. Ce document ambitionne de repenser le rôle du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) et de poser les bases de la Fondation Mohammedia pour les Marocains résidant à l'étranger (FMMRE) pour mieux intégrer les compétences et les contributions des MRE dans le projet national.



I. Modernisation du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME)

1. Une Vision Renouvelée

Le CCME deviendrait une institution multisectorielle et moderne orientée vers l'accompagnement des Marocains du monde dans les domaines économiques, sociaux, culturels et juridiques. Cette refonte permettrait également de mobiliser les ressources financières et humaines de la diaspora au service du développement durable du Maroc.

2. Axes Stratégiques

A. L'investissement : Un moteur pour l'économie nationale

1. Création d'un Fonds d'Investissement pour la Diaspora (FID)

Les MRE transfèrent chaque année des montants conséquents :

- 100 milliards de dirhams en 2022, soit environ 8 % du PIB marocain.
- Ces fonds pourraient être orientés vers des projets stratégiques tels que les énergies renouvelables, le tourisme durable et l'innovation technologique.

Le FID serait financé par :

- Une contribution conjointe de l'État et de la diaspora, avec des incitations fiscales pour encourager les investissements.

- Une part des transferts pourrait être convertie en investissements productifs, avec un objectif de générer 10 % du PIB grâce aux investissements des MRE d'ici cinq ans.

Impact économique attendu :

- Création de 200 000 emplois directs et indirects dans les secteurs bénéficiaires.

- Amélioration de la balance commerciale grâce à l'augmentation des exportations des projets financés.

2. Mise en place d'une plateforme numérique pour faciliter l'investissement

- Simplification des démarches administratives pour les MRE souhaitant investir au Maroc.
- Connexion des investisseurs aux projets locaux prioritaires : agriculture, industrie verte et infrastructures.

B. L'éducation : Préparer la nouvelle génération

1. Soutien aux enfants de la diaspora

- Actuellement, environ 1,5 million d'enfants marocains à l'étranger sont confrontés à des défis pour maintenir leur identité.
- Proposition d'augmenter de 50 % le budget dédié aux écoles marocaines à l'étranger et de développer des programmes

numériques d'apprentissage de l'arabe et de l'histoire marocaine.

2. Bourses pour études au Maroc

- Offrir des bourses spécifiques aux enfants de MRE pour étudier dans des universités marocaines, notamment dans les domaines stratégiques comme l'ingénierie, les sciences et la santé.

○ Objectif : intégrer 10 000 étudiants MRE dans les universités marocaines d'ici 2027, avec un impact direct sur le renforcement des compétences.

C. Services juridiques et administratifs

1. Guichets dédiés aux MRE dans les tribunaux marocains

- 20 % des litiges juridiques des MRE concernent des questions immobilières et administratives.
- La création de ces guichets accélérerait le traitement des dossiers et renforcerait la confiance des MRE envers le système judiciaire marocain.

2. Impact attendu :

- Amélioration de l'intégration sociale dans les pays d'accueil.
- Renforcement du sentiment d'appartenance nationale parmi les jeunes générations.

II. Création de la Fondation Mohammedia pour les Marocains résidant à l'étranger (FMMRE)

1. Objectifs Stratégiques

- Établir un lien solide entre la diaspora et le Maroc grâce à des programmes innovants.
- Représenter efficacement les intérêts des MRE dans les affaires nationales et internationales.

Boualam Sansal a-t-il volontairement piégé le régime algérien ?



Boualem Sansal, écrivain et critique souvent acerbe du régime algérien, semble attiser les tensions – une fois de plus – entre la France et l’Algérie, après son arrestation du 16/11/2024, et sa mise sous mandat de dépôt, en gros pour « avoir blessé le sentiment national algérien », en attribuant l’appartenance au Maroc de tout l’ouest de l’Algérie.

Sans nécessairement vouloir encenser un personnage aussi contestable qu’Éric Zemmour, on peut citer sa définition de l’obsession par le Maroc du pouvoir algérien. « Le Maroc est tout ce qu’ils (les algériens) ne sont pas », nous dit-il, « Là où l’état marocain et la société marocaine ont été préservés par les conquérants, la colonisation française a massacré l’identité algérienne ». Et plus loin, dans son interview sur le fauteuil rouge de Frontières « Le récit prétendu glorieux de la guerre d’Algérie sert de paravent à tous leurs échecs ».

Et bien sûr Éric Zemmour s’indigne des propos de Benjamin Stora, quand il rattache à l’Algérie l’Emir Abdelkader – né dans ce fameux Ouest attribué au Maroc par Boualem Sansal – qui défendait la Umma musulmane contre des infidèles (Jihad), et non l’Algérie qui n’existait pas encore.

De même quand Benjamin Stora fait état d’un héros de l’indépendance algérienne, né à Tlemcen, en oubliant de préciser que tous les partisans de ce Messali El Hadj furent sauvagement massacrés par le FLN.

Le présentateur vedette d’Achkayen Press, quant à lui, nous explique que la haine de l’Algérie pour le Maroc ne date pas de la guerre des sables en 1963. Il illustre ces propos par la décapitation nocturne du sultan Mohamed Cheikh au XVIème siècle, par des algériens venus prétendre solliciter son aide pour se libérer des ottomans. Ils emportèrent sa tête coupée pour l’exposer à Constantine. Et son successeur El Mansour Eddahbi dut engager une guerre pour la récupérer.

Selon lui cette haine des algériens pour le Maroc a été héritée de l’occupation par les Ottomans, ces derniers, ayant développé un sentiment de frustration pour avoir été arrêtés dans leurs conquête par le Maroc. Il y eut 14 guerres en 3 siècles, selon le Figaro.

Quand on consulte le spécialiste de la région, Bernard Lugan, cette région de l’Ouest algérien passait sous domination chérifienne quand les sultans du Maroc devenaient forts, et reprenait son indépendance dans le cas contraire.

Peu importe, Boualem Sansal n’est pas un historien, ni Benjamin Stora d’ailleurs. Alors Est-ce que le percutant Boualem Sansal a voulu piéger les autorités algériennes, en prenant soin d’obtenir au préalable la nationalité française ? Lui qui citait le proverbe « Si tu parles, tu meurs ; si tu ne parles pas tu meurs ; alors parles et meurs ».

Après l’avoir fait disparaître quelques jours, les autorités algériennes souhaiteraient bien sûr le faire taire à jamais. Mais pour autant, pourraient-elles mettre fin à sa vie d’une façon ou d’une autre, sans en payer un large tribut à l’international, et pour des siècles à venir ?

Rédigé par Pr Aziza Benkirane

Industrie automobile : Forvia inaugure une nouvelle usine à Salé



Le contexte international favorable à la marocanité du Sahara : nouveaux développements majeurs



Le Maroc continue de bénéficier d'un soutien croissant de la part des grandes puissances, grâce à une diplomatie proactive et des partenariats économiques stratégiques. L'évolution récente sur le plan politique, notamment avec les États-Unis et la France, renforce cette dynamique et marque un tournant décisif dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara.

1. Le retour de la stabilité dans la politique américaine

Le retour à la Maison-Blanche d'un Président favorable :

La réélection du président américain Trump, qui avait déjà initié la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara en 2020, ouvre la voie à l'achèvement des promesses faites, notamment l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla. Ce consulat symboliserait un soutien direct et visible des États-Unis au plan d'autonomie marocain. En parallèle, le soutien américain au Maroc dans les forums internationaux (ONU, Conseil de Sécurité) reste un atout clé pour neutraliser les tentatives de déstabilisation de l'Algérie et de ses alliés.

2. Le rôle accru de la France dans la diplomatie européenne

La déclaration récente du président Macron :

Lors de sa dernière visite au Maroc, le président français a confirmé la position de la France en faveur de la marocanité du Sahara. Il a également annoncé son intention de :

-Défendre cette reconnaissance auprès des autres membres de l'Union européenne.

-Convaincre les pays hésitants de l'importance du plan d'autonomie marocain comme solution réaliste et durable.

Le leadership français au sein de l'UE :

Grâce à sa position dominante en Europe, la France pourrait jouer un rôle moteur pour aligner les positions des États membres sur celle des grandes puissances favorables au Maroc, notamment l'Espagne et l'Allemagne.

3. Des alliances géopolitiques solides et diversifiées

Avec les États-Unis :

En plus de la reconnaissance officielle, les partenariats dans les domaines militaire, sécuritaire et économique consolident l'alliance stratégique entre les deux pays.

Le Maroc reste un allié stratégique clé dans la lutte contre le terrorisme, un rôle qui renforce sa position auprès des décideurs américains.

Avec la Chine et la Russie :

Chine : Le Maroc bénéficie d'un partenariat industriel et économique de grande envergure, notamment avec la construction d'une usine de batteries pour voitures électriques. La Chine, membre permanent du Conseil de Sécurité, adopte une posture neutre mais favorable grâce à ses intérêts croissants dans la région.

Russie : Les accords de pêche au large des côtes sahariennes et la coopération énergétique renforcent l'influence économique et diplomatique marocaine.

Avec l'Europe :

L'Espagne et l'Allemagne, en soutien au plan d'autonomie, renforcent le poids du Maroc au sein des discussions européennes.

Le Royaume-Uni, post-Brexit, développe une coopération bilatérale renforcée, notamment dans les domaines énergétique et agricole.

4. Un modèle de développement et de stabilité attractif

Investissements dans le Sahara :

Les projets structurants dans les provinces du Sud (port de Dakhla, zones industrielles, énergies renouvelables) en font un modèle de développement régional. Ces investissements attirent des partenaires internationaux, renforçant la légitimité économique et politique de la souveraineté marocaine.

Stabilité et vision stratégique :

Le Maroc se distingue dans une région souvent instable par sa capacité à conjuguer ouverture économique, modernité, et diplomatie proactive.

Le retour d'un président américain favorable à la souveraineté marocaine et l'engagement clair du président Macron renforcent la position du Maroc sur la scène internationale. En s'appuyant sur des alliances solides avec les États-Unis, la France, l'Union européenne, ainsi que la Chine et la Russie, le Royaume se positionne comme un acteur incontournable. Grâce à une stratégie alliant diplomatie, partenariats économiques et développement régional, le Maroc consolide sa souveraineté sur le Sahara et s'impose comme un modèle de stabilité et de progrès en Afrique et au-delà.

Rédigé par Par Abdelghani El Arrasse

“ Nous tentons d'intervenir pour qu'ils (TIK-TOK) comprennent les concepts de la culture marocaine ”

Mohamed Mehdi Bensaid



DÉCALARATION DE LA SEMAINE



L'industrialisation au Maroc : des réalisations concrètes et des questionnements à clarifier

L'intervention du Chef du gouvernement devant la Chambre des Conseillers le 19 novembre dans le cadre de l'article 100 de la Constitution relative à « la politique industrielle nationale » est intéressante à plusieurs égards. D'abord, par la richesse des informations qu'elle contient ce dont il faut se féliciter. Ensuite par les perspectives qu'elle nous ouvre pour l'avenir. Enfin par certaines approximations statistiques qui ne sont pas vérifiables ou qui sont en contradiction avec des données publiées précédemment par le gouvernement dans d'autres rapports et documents.

Le Chef du Gouvernement a pris comme toile de fonds de son exposé la réalisation de la souveraineté industrielle. Et pour une fois, il n'était pas avare en chiffres. On peut même dire qu'il en a fait trop, à tel point qu'il devient difficile de le suivre du fait de l'enchaînement des chiffres confondant parfois prévisions et réalisations : que des milliards de DH en investissements ! des milliers de projets en cours ! des centaines de milliers d'emplois ! des zones industrielles partout dont quelques-unes sont encore en friche. On a l'impression que le Maroc est un chantier à ciel ouvert !

Bien sûr, il ne s'agit pas d'être nihiliste et jeter le bébé avec l'eau de bain. Au contraire, il faut se réjouir à chaque fois que notre pays enregistre des avancées dans tel ou tel domaine. A ce titre, il y a de quoi être fier eu égard à ce qui a été réalisé au niveau de l'infrastructure physique comme ports, aéroports et autoroutes, même s'il faudrait aujourd'hui faire profiter aussi les régions périphériques. C'est grâce en partie à cette infrastructure que le Maroc a pu devenir relativement, attractif pour l'investissement étranger qui est à la base, il faut le dire et le reconnaître, de cet élan industriel.

Notre pays a pris conscience suite à la crise covid de la nécessité de réaliser sa souveraineté économique dont la souveraineté industrielle. A ce sujet, on a lancé le mot d'ordre « produire marocain ». Ainsi, il dispose aujourd'hui d'une banque de données de 1845 projets nécessitant un investissement global de 119 Milliards DH et générant 181 000 emplois directs. Valeur aujourd'hui, 645 projets ont été réalisés avec un investissement de 78 Milliards DH et 89 000 emplois à la clé.

On aurait aimé, cependant, que le Chef du gouvernement nous donne des précisions sur ces projets réalisés par secteur d'activité et par lieu d'implantation. En outre, 2012 projets ont été traités par les commissions régionales d'investissement durant le mandat de l'actuel gouvernement avec un investissement, préparez-vous chers lecteurs pour le décollage, de 800 Milliards DH et une création de de plus de 275000 emplois directs !

De son côté, la Commission Nationale d'investissement a approuvé un une année – entre mai 2023 et mai 2024- 140 Milliards DH d'investissement. Cette envolée pour le moins spectaculaire de l'investissement est due essentiellement à l'entrée en vigueur de la nouvelle charte d'investissement. Il faut préciser que la toute petite et moyenne entreprise (TPME) n'a rien vu encore venir. Comme d'habitude, les grands sont servis en priorité. Les petits se contenteraient des miettes.

Pour terminer ce décor, on fait appel à la stratégie Maroc Numeric qui bénéficie d'un budget de 11 Milliards DH entre 2024 et 2026 avec l'objectif de créer 240 000 emplois à l'horizon 2030 et une contribution au PIB de 7%, soit 100 Milliards DH.

On ne peut s'empêcher, nécessairement, de partager la satisfaction du Chef du gouvernement par rapport aux prouesses du secteur automobile, devenu numéro UN en Afrique avec une production de 700000 véhicules en 2023 et 148 Milliards DH à l'export. De même, l'aéronautique attire plus de 150 entreprises. Le textile compte 1500 sociétés et assure près d'un quart des emplois industriels, soit 243000 emplois. Les Industries agroalimentaires (IAA) comptent 200 entreprises employant 200000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 185 Milliards DH.

Au total, le chiffre d'affaires de l'industrie, évalué à 800 Milliards DH en 2022, a enregistré un accroissement de 22,7% par rapport à 2021.

Après ce vol en haute altitude, l'atterrissage connaît quelques problèmes. Les exportations des produits industriels sont évaluées à 377 Milliards DH en 2023, soit le double par rapport à 2015 (année de lancement du Plan d'accélération industrielle). Ces exportations représentent 87 % des exportations globales du pays !! Aucun Economiste sensé n'ose croire à ce chiffre.

Par quelle gymnastique intellectuelle le gouvernement a-t-il procédé ? Nous avons essayé de comprendre l'origine de ce « biais statistique » en revenant au rapport annuel de l'Office des changes sur le commerce extérieur pour l'année 2023. Selon la conception communément admise de l'industrie, les exportations du secteur s'élèvent à 249,5 Milliards DH, soit 58% des exportations globales.

Aussi, en se référant à un document émanant du Ministère de l'économie et des finances et distribué aux parlementaires, la part de l'industrie dans le PIB a stagné autour de 15 % durant toute la période 2015-2023. Sur cette base, la production industrielle (exprimée par la valeur ajoutée) serait de l'ordre de 210 Milliards DH !! Même en supposant une contribution de l'industrie au PIB national de 20%, on arrive à une valeur ajoutée industrielle de l'ordre de 280 Milliards DH.

Cette bévue statistique s'expliquerait également par l'adoption d'une conception extensive de l'industrie qui regrouperait l'industrie extractive et éventuellement l'artisanat. C'est une question en dernière instance de méthode. Et pourtant, les secteurs véritablement industriels ont été bien identifiés dans l'exposé du Chef du Gouvernement : l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le textile, les Industries agro-alimentaires...

L'industrie est une transformation de la matière première en produits finis. Elle englobe également « l'industrie industrialisante » à savoir les biens d'équipement. Les biens intermédiaires en sont exclus.

Rédigé par Abdeslam Seddiki.



CRYPTOMONNAIES: LE CHOC TRUMP – GENSLER ET L'AUBE D'UN NOUVEL ORDRE

Rédigé par Mamoune ACHARKI

La démission de Gary Gensler : Un tournant pour la régulation des cryptomonnaies à l'aube d'une nouvelle ère

La démission anticipée de Gary Gensler, président de la SEC, prévue pour le 20 janvier, coïncidant avec l'investiture de Donald Trump, marque un tournant décisif dans la régulation des cryptomonnaies aux États-Unis. Alors que le marché des cryptos est en pleine effervescence, cette transition soulève des interrogations sur l'avenir des régulations financières et l'impact d'un nouveau leadership sur un secteur en quête de légitimité.

Le 21 novembre 2024, la nouvelle de la démission imminente de Gary Gensler, président de la Securities and Exchange Commission (SEC), a secoué le monde financier. Prévus pour le 20 janvier, jour de l'investiture de Donald Trump, cette annonce a engendré une réaction immédiate sur le marché des cryptomonnaies, avec le Bitcoin atteignant des sommets historiques. Gensler, considéré comme l'ennemi juré des cryptomonnaies, s'est heurté à une industrie en pleine mutation, cherchant à se libérer des chaînes d'une régulation jugée excessive. Ce départ soulève des questions cruciales sur l'avenir de la régulation financière aux États-Unis, alors que le pays s'apprête à entrer dans une nouvelle ère politique.

Nommé par Joe Biden, Gary Gensler a été un ardent défenseur d'une régulation stricte des cryptomonnaies, les considérant comme des titres financiers classiques. Son approche, souvent perçue comme répressive, a suscité de vives critiques au sein du secteur financier. En assignant en justice des plateformes majeures comme Binance et Coinbase, Gensler a voulu établir un cadre juridique solide, mais ses efforts ont été entravés par plusieurs revers judiciaires. Cette dynamique a créé un climat d'incertitude, tant pour les investisseurs que pour les acteurs du marché.

La promesse de Donald Trump de remplacer Gensler dès son arrivée au pouvoir a intensifié les spéculations sur l'avenir de la régulation des cryptomonnaies.



Alors que Trump se prépare à reprendre les rênes de la présidence, son intention de se défaire de Gensler indique un changement de cap potentiel dans la politique de régulation financière. La question qui se pose est de savoir comment cette transition influencera le paysage déjà volatile des cryptomonnaies.

L'annonce de la démission de Gensler a immédiatement provoqué une flambée des cours des cryptomonnaies, le Bitcoin atteignant un nouveau record à près de 100 000 dollars. Cette réaction du marché témoigne d'un désir palpable d'un environnement moins contraignant, où l'innovation pourrait prospérer sans les entraves d'une régulation perçue comme hostile. Les acteurs du marché voient dans ce départ une opportunité de redéfinir le cadre réglementaire autour des cryptomonnaies, favorisant ainsi un climat d'investissement plus propice.

Les critiques de Gensler, notamment des avocats et des entrepreneurs du secteur, ont salué cette démission, la considérant comme une victoire pour l'innovation. L'avocate Hailey Lennon, ancienne juriste chez Coinbase, a affirmé que la SEC avait freiné l'innovation durant le mandat de Gensler. Cette perception d'un régulateur dépassant ses prérogatives pourrait encourager un nouveau président de la SEC à adopter une approche plus collaborative.

L'arrivée de Donald Trump à la présidence pourrait marquer un tournant radical dans la gestion des cryptomonnaies.

Trump, connu pour ses positions pro-business, pourrait favoriser une régulation plus légère, axée sur la croissance et l'innovation. Cela pourrait se traduire par des politiques favorables aux start-ups de la blockchain et aux entreprises de cryptomonnaies, renforçant ainsi la position des États-Unis en tant que leader mondial dans le domaine des technologies financières.

Cependant, cette transition n'est pas sans risques. Une régulation laxiste pourrait également ouvrir la porte à des abus et à des fraudes, comme l'a montré l'effondrement de la plateforme FTX, qui a révélé les vulnérabilités d'un secteur encore immature. Les régulateurs devront trouver un équilibre délicat entre favoriser l'innovation et protéger les investisseurs.

Malgré l'enthousiasme suscité par la démission de Gensler, plusieurs défis demeurent. L'absence d'un cadre législatif clair pour les cryptomonnaies continue de poser problème. Les acteurs du marché appellent à une réglementation cohérente qui favorise la transparence tout en permettant l'innovation. Les nouveaux dirigeants de la SEC devront naviguer dans un paysage complexe, où les intérêts des investisseurs, des entreprises et des régulateurs doivent être pris en compte.

De plus, la montée en puissance des cryptomonnaies s'accompagne de préoccupations croissantes concernant la sécurité et la protection des consommateurs. Les régulateurs devront élaborer des politiques adaptées pour répondre à ces enjeux, tout en maintenant un environnement favorable à l'innovation. La démission de Gary Gensler représente un moment charnière pour la régulation des cryptomonnaies aux États-Unis. Alors que le marché est en pleine effervescence, le nouvel ordre politique pourrait offrir des opportunités sans précédent pour l'innovation dans le domaine des technologies financières.

Toutefois, la nécessité d'un équilibre entre régulation et innovation reste cruciale. Les acteurs du marché, les régulateurs et les investisseurs devront collaborer pour construire un cadre qui favorise à la fois la croissance et la sécurité. À l'aube d'une nouvelle ère, l'avenir des cryptomonnaies aux États-Unis dépendra de la capacité des dirigeants à naviguer habilement dans ce paysage en constante évolution.

Maroc : Les cryptomonnaies bientôt régularisés ?

Bank Al-Maghrib a récemment annoncé qu'un projet de loi encadrant les cryptoactifs est actuellement en cours d'adoption. Cette initiative marque une étape importante pour le Maroc, qui cherche à réglementer un secteur en pleine expansion tout en protégeant les consommateurs et en prévenant les abus.

Cryptomonnaies : Un projet de loi est dans le circuit d'adoption !

La montée des cryptomonnaies présente des défis et des opportunités. D'un côté, elles offrent des solutions innovantes pour les transactions financières, mais de l'autre, elles posent des risques en matière de sécurité et de régulation. La nécessité d'un cadre juridique clair est donc primordiale pour garantir un développement sain de ce marché.

L'adoption de cette loi pourrait renforcer la position du Maroc en tant que leader régional dans la réglementation des cryptoactifs. Cela pourrait également attirer des entreprises de technologie financière (fintech) souhaitant établir leurs bases au Maroc, stimulant ainsi l'innovation et la création d'emplois.

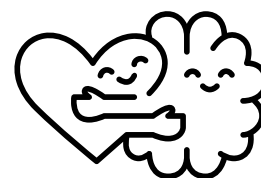
Ladite réglementation pourrait protéger les consommateurs contre les fraudes et les arnaques, tout en sensibilisant le public aux risques associés aux investissements en cryptomonnaies. Cependant, il est essentiel que les autorités mettent en place des programmes éducatifs pour informer le public sur ces nouveaux actifs.

Pour ce faire, le Maroc pourrait s'inspirer des approches adoptées par d'autres pays, comme l'Estonie, qui a mis en place un cadre réglementaire favorable aux cryptomonnaies, attirant ainsi de nombreux investisseurs.

Le projet de loi sur les cryptoactifs au Maroc représenterai une avancée significative vers une meilleure régulation de ce secteur. Si cette initiative est mise en œuvre correctement, elle pourrait positionner le Maroc comme un hub régional pour la technologie financière, tout en protégeant les consommateurs.

Rédigé par Mamoune ACHARKI





Entretien avec Sophia El Khensae Bentamy sur le pouvoir de la volonté et ses limites

Dans le cadre de cet entretien avec Sophia El Khensae Bentamy, Coach & Formatrice d'Entreprise, réalisé par Lodj.ma, nous abordons un sujet fondamental : Le pouvoir de la volonté et ses limites

Madame Bentamy nous partage ses réflexions sur le sujet à travers ces questions

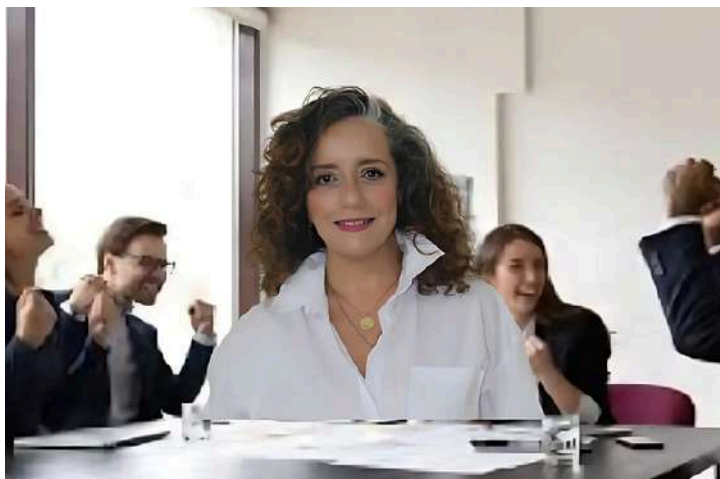
Un objectif ambitieux : centraliser et fluidifier les soins

Sophia El Khensae Bentamy : Cette expression repose sur deux idées fondamentales. D'une part, « quand on veut » met en avant la puissance de la volonté humaine. Elle souligne que la motivation et une détermination sans faille sont des moteurs essentiels pour surmonter les obstacles et passer à l'action. D'autre part, « on peut » indique que cette volonté mène à des réalisations concrètes. C'est un adage fréquemment entendu dans des contextes comme l'éducation, le sport ou la vie professionnelle, où il agit comme une incitation, un boost pour encourager à l'action et à la persévérance. Cependant, il faut se demander si cette maxime, bien que motivante, ne risque pas de simplifier à outrance les défis réels.

Pensez-vous que cette maxime reflète une vérité absolue ou qu'elle comporte des limites importantes ?

Sophia El Khensae Bentamy : Elle est loin d'être une vérité absolue. Si elle inspire et motive, elle peut aussi se transformer en traquenard psychologique. En nous répétant que tout est possible avec suffisamment de volonté, nous risquons de sous-estimer les facteurs extérieurs ou de négliger l'importance d'une approche réaliste. Les limites apparaissent lorsque des circonstances incontrôlables, comme des contraintes physiques, économiques ou sociales, rendent certains objectifs inatteignables malgré toute la détermination du monde.

Par exemple, vouloir devenir pilote de ligne tout en souffrant d'une maladie invalidante montre bien que la volonté seule ne suffit pas toujours.



Comment concilier l'importance de la motivation avec les réalités extérieures qui peuvent freiner un projet ?

Sophia El Khensae Bentamy : La clé est dans l'équilibre et l'adaptation. Il est crucial de reconnaître que la volonté est un moteur essentiel, mais qu'elle doit s'accompagner de ressources, d'opportunités et d'un contexte favorable. Plutôt que de s'obstiner sur une seule voie, il est important de rester ouvert à d'autres chemins où le « quand on veut, on peut » serait davantage applicable.

Cette maxime peut-elle parfois avoir des effets négatifs sur le plan psychologique ?

Sophia El Khensae Bentamy : Absolument. En répétant cette phrase comme une vérité universelle, on risque de créer une pression inutile sur soi-même ou sur les autres. Elle peut devenir irritante, voire culpabilisante, lorsque les résultats ne suivent pas, surtout dans des contextes où les obstacles dépassent notre contrôle. L'exemple d'une personne en quête de paix intérieure qui entend « quand on veut, on peut » comme une injonction illustre bien cet effet. Cela peut accentuer un sentiment d'échec ou d'insatisfaction si l'on se torture à atteindre un but irréalisable.

Quelle serait, selon vous, la meilleure façon de transmettre cette expression pour en maximiser les bienfaits tout en évitant ses écueils ?

Sophia El Khensae Bentamy : Tout est dans le timing et le contexte. Cette expression doit être utilisée à bon escient, avec une intention claire et adaptée à la situation. Elle fonctionne comme un outil motivant pour inciter à l'action et à la persévérance, mais elle ne doit jamais être imposée comme une vérité absolue ou utilisée de manière inopportune. Par ailleurs, elle doit s'accompagner d'un message qui valorise également le droit à la pause, au lâcher-prise, et à accepter que tout n'est pas toujours possible. En communiquant avec nuance, cette maxime peut rester un puissant levier d'encouragement tout en respectant les réalités de chacun.

La Hongrie confirme son soutien au Plan d'autonomie pour le Sahara marocain

Lors d'une rencontre à Rabat, les ministres des Affaires étrangères du Maroc et de la Hongrie ont exprimé leur soutien mutuel au Plan d'autonomie pour le Sahara marocain, considéré comme la solution la plus crédible pour la résolution du conflit.



GOOD NEWS

@lodjmaroc





Corps humain : combien d'os avons-nous ?

Le corps humain compte 206 os distincts à l'âge adulte, répartis entre le squelette axial (colonne vertébrale, crâne) et appendiculaire (bras, jambes).

Cependant, à la naissance, le corps possède environ 350 os, souvent mous et plus nombreux. Ces os fusionnent progressivement durant la croissance, jusqu'à atteindre leur nombre adulte vers 20 à 25 ans.

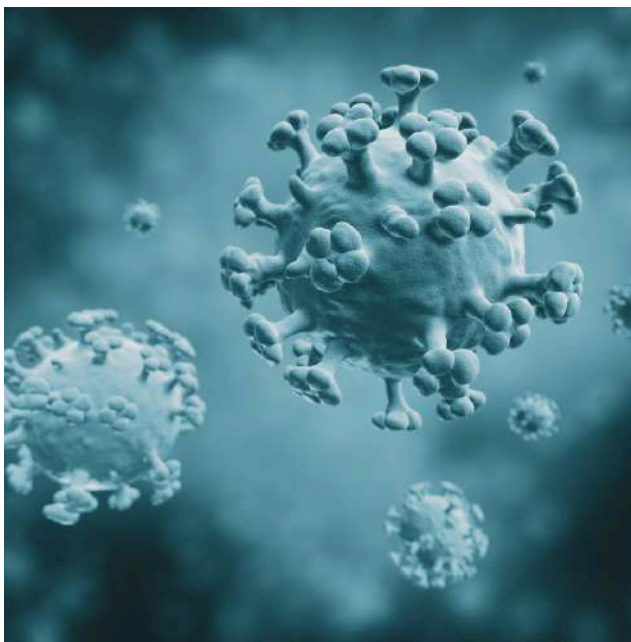
Chez les hommes, leur masse moyenne (sans moelle) varie de 4 à 6 kg, et chez les femmes, de 3 à 4 kg. Cette transformation illustre l'évolution fascinante de notre charpente osseuse.

Pollution de l'air : un risque pour le cerveau ?

Des chercheurs britanniques, dirigés par le Francis Crick Institute, explorent le lien entre la pollution atmosphérique et la démence.

Leur étude se concentre sur les particules fines PM2.5, capables d'atteindre le cerveau et potentiellement responsables d'inflammations ou d'agrégations protéiques associées aux maladies neurodégénératives.

Trois mécanismes possibles sont à l'étude, dont l'inflammation cérébrale et l'interférence avec l'élimination cellulaire.



Grippe aviaire : un cas chez un enfant en Californie

Un enfant en Californie a été testé positif à la grippe aviaire, probablement après une exposition à des oiseaux sauvages. Les autorités sanitaires assurent que l'enfant n'était pas contagieux, et aucun cas de transmission interhumaine n'a été observé depuis 15 ans.

Les symptômes étaient liés à plusieurs virus respiratoires, sans propagation au sein de sa famille, qui a reçu des traitements préventifs.

Depuis 2022, les États-Unis ont confirmé 46 cas humains, principalement chez des travailleurs agricoles, alors que la grippe aviaire continue de se propager parmi les volatiles.

Pour la première fois, les e-commerçants pourront accepter les paiements mobiles par QR-Code via la plateforme Fast Payment. Les utilisateurs des portes monnaies électroniques (m-Wallet) ont désormais la possibilité de régler leurs achats en ligne par QR-code, pour la première fois au Maroc.



Panique générale à Fès ce mercredi 27 novembre 2024. Un bus a pris feu en pleine circulation sur le boulevard Hassan II. Si aucune victime n'est à déplorer, l'incident a laissé des passagers terrifiés et une ville entière en colère face à une situation qui n'a que trop duré.

TOP & FLOP



Mpox : l'OMS approuve un 2^e vaccin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé le vaccin LC16m8, développé par la société japonaise KM Biologics, pour un usage d'urgence.

Ce second vaccin validé vise à répondre aux flambées épidémiques de mpox en facilitant un accès rapide, y compris pour les enfants.

Cette autorisation permettra aux pays d'importer et de distribuer ce vaccin plus facilement. Selon Yukiko Nakatani, sous-directrice générale de l'OMS, cette avancée représente une étape majeure pour renforcer la protection des populations vulnérables.

Quels aliments favoriser et éviter pour soulager la constipation ?

Pour améliorer la constipation, il est essentiel de consommer une alimentation riche en fibres, d'assurer une bonne hydratation et d'adopter des habitudes régulières.

Les légumes, fruits, légumineuses, céréales complètes et fruits secs sont des alliés pour stimuler le transit. Il faut éviter les aliments gras, raffinés, ainsi que certains fruits et légumes qui peuvent ralentir la digestion. L'hydratation et des tisanes peuvent également soutenir un transit régulier. En cas de constipation persistante, il est conseillé de consulter un professionnel de santé.



Plantes oubliées : le Maroc au parfum de l'avenir

Avec 4 300 espèces de plantes aromatiques et médicinales, le Maroc dispose d'un immense atout naturel.

Des produits tels que le safran, la menthe ou l'huile d'argan attirent une demande internationale croissante. Cependant, seule une infime partie de ce trésor est valorisée, faute de développement du secteur.

Le pays pourrait transformer ces ressources en une industrie prospère, à condition d'obtenir un soutien accru de l'État et des investisseurs.



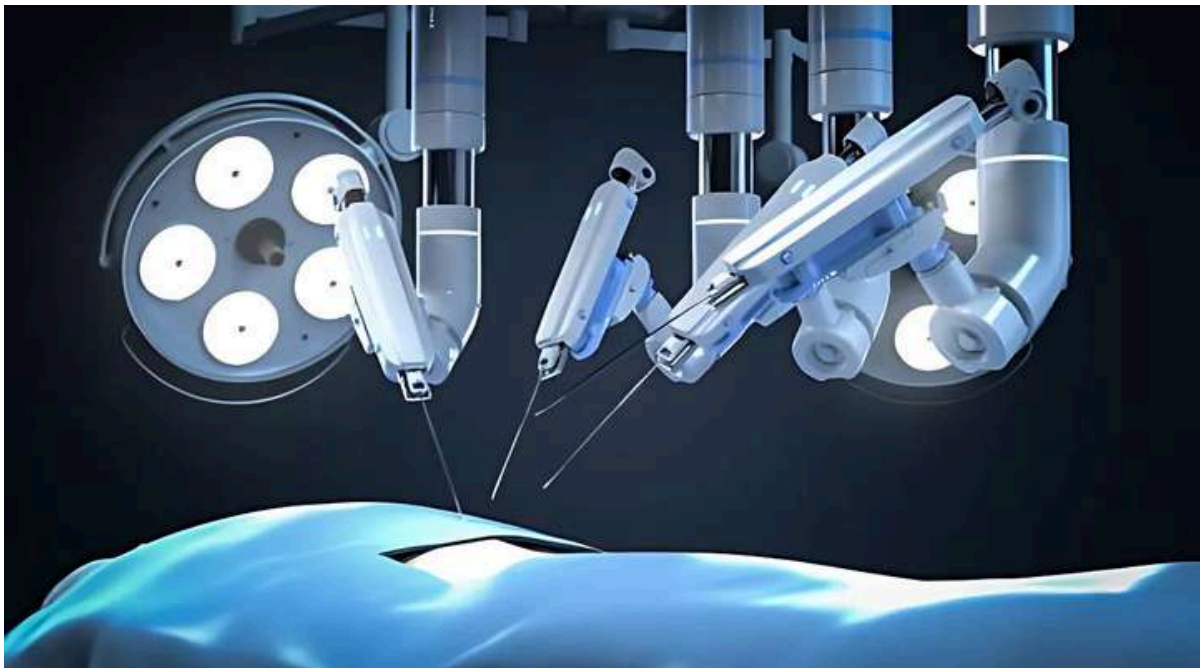
**Rejoignez notre chaîne WhatsApp
pour ne rien rater de l'actualité !**



Quand Casablanca opère à Shanghai : la téléchirurgie à l'œuvre

Oncorad réalise une prouesse mondiale : une prostatectomie à 12 000 km de distance

Le groupe marocain Oncorad a franchi une étape historique en réalisant une prostatectomie totale à distance, entre Casablanca et Shanghai, soit une distance de 12 000 km.



Cette intervention, rendue possible grâce à une technologie de téléchirurgie de pointe, positionne le Maroc comme un acteur clé de l'innovation médicale mondiale. Cette prouesse illustre la capacité du pays à intégrer des technologies avancées pour offrir des soins d'excellence, même à des milliers de kilomètres.

La prostatectomie totale, une opération chirurgicale consistant à retirer la glande prostatique pour traiter un cancer localisé, a été effectuée à l'aide d'un robot chirurgical. Ce succès marque un tournant, comparable à des exploits réalisés dans des centres comme la Cleveland Clinic ou l'Institut Curie.

Cependant, peu d'interventions atteignent une telle portée géographique.

Répercussions économiques et sociétales : Ce succès renforce la réputation du Maroc en tant que hub médical africain et pourrait attirer davantage d'investissements étrangers dans le secteur de la santé. De plus, cela ouvre la voie à une médecine accessible, notamment pour les zones reculées, où les spécialistes sont souvent absents.

Conclusion nuancée : Cette avancée, bien qu'exceptionnelle, soulève des défis, notamment en termes de coûts et de formation pour démocratiser l'accès à cette technologie au Maroc. À court terme, cela pourrait rester réservé à une élite, mais à long terme, ces innovations pourraient révolutionner la médecine.



Podcast : Débat sur l'avis du CESE sur L'AMO

Quelle est l'étendue réelle de la couverture médicale au Maroc en termes d'accès aux soins et de satisfaction des citoyens ?

Quels sont les principaux défis liés à la viabilité financière et à la durabilité du système d'assurance maladie obligatoire au Maroc ?

Quelles sont les recommandations clés pour parachever la généralisation de l'AMO et améliorer le système de santé marocain ?



Nos chroniqueurs débattent de l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) du Maroc qui analyse la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

Le CESE a examiné les réalisations de la réforme, mais souligne également les défis à relever, comme l'universalité de la couverture, l'équité de l'accès aux soins, la qualité des services de santé et la soutenabilité financière du système.

Dans son avis propose un ensemble de recommandations pour améliorer l'AMO et garantir une couverture santé universelle au Maroc.

Cliquer sur l'image pour écouter ce podcast au complet

M Avenue et le FIFM : une alliance pour célébrer le cinéma et la culture

La ville ocre, Marrakech, s'apprête à vibrer au rythme du septième art lors de la 21^e édition du Festival International du Film de Marrakech (FIFM), prévue du 29 novembre au 7 décembre 2024.

Cette année, un partenariat inédit entre M Avenue et la Fondation du FIFM promet de transformer cette destination emblématique en un véritable carrefour culturel. Ce rapprochement stratégique met en lumière l'alliance entre le cinéma, la culture et l'art de vivre marocain, tout en renforçant la position de Marrakech comme capitale culturelle mondiale.

M Avenue, avec son emplacement central et ses infrastructures modernes, s'impose comme un acteur clé de cet événement prestigieux. En effet, cette artère dynamique accueillera une programmation innovante et immersive pour enrichir l'expérience des festivaliers. Parmi les moments forts, le Théâtre Meydene, lieu emblématique de M Avenue, sera le théâtre des « Conversations » du FIFM. Ces rencontres uniques rassembleront des figures majeures du cinéma international telles que Tim Burton, Sean Penn, François Ozon, Justine Triet, Ava Duvernay et Gemma Arterton. Ce lieu sophistiqué deviendra un espace d'échanges privilégiés où la magie du cinéma prendra vie dans un cadre intime et inspirant.

En parallèle, M Avenue proposera une série d'activités thématiques mêlant art, cinéma et lifestyle. Des expositions exclusives offriront une perspective artistique sur le cinéma à travers des œuvres et des installations captivantes. Les projections immersives et les performances live plongeront les spectateurs dans des univers cinématographiques fascinants, alliant émotion et créativité.



L'art de vivre marocain sera également célébré avec des expériences gastronomiques et culturelles, créant une synergie parfaite entre tradition et modernité.

Ce partenariat ambitieux entre M Avenue et le FIFM s'inscrit dans une stratégie de rayonnement international.

Grâce à une communication conjointe, les deux entités visent à maximiser leur visibilité sur la scène mondiale tout en consolidant Marrakech comme une destination incontournable pour les amateurs de culture et de cinéma.

Cette collaboration met en avant la richesse culturelle de la ville ocre tout en redéfinissant l'expérience cinématographique.



Décès de Charles Dumont, compositeur du "Non, je ne regrette rien" de Piaf

IL NOUS A QUITTÉ !

@lodjmaroc      



La « Semaine marocaine au Chili » : artisanat, culture et coopération

Le Maroc s'invite au Chili !

La « Semaine marocaine au Chili » se tiendra jusqu'au 8 décembre au Centre culturel La Moneda, avec un programme varié mêlant artisanat, gastronomie, musique et danse.

Des conférences académiques et un forum d'affaires Maroc-Chili sur les énergies renouvelables renforcent cet événement.

Les initiatives marocaines pour la Palestine et le lien littéraire avec le Chili sont également mis à l'honneur.

« Vaiana 2 » débarque au cinéma : une aventure au cœur de l'Océanie

Vaiana revient conquérir les océans !

L'attente est terminée : Vaiana 2, réalisé par David G. Derrick Jr, illumine les écrans marocains.

Ce nouveau chapitre mêle action, magie et émotions dans l'univers envoûtant de l'Océanie.

Aux côtés de Maui, Vaiana doit lever une malédiction et affronter la redoutable déesse Matangi.

Une aventure captivante où personnages anciens et nouveaux promettent un voyage mémorable.



Musée de l'Élégance : quand les costumes parlent

Treize siècles d'histoire textile marocaine

Le Musée de l'Élégance, fondé par la chercheuse Habiba Hantout, immortalise treize siècles d'évolution des costumes marocains.

De vêtements traditionnels aux tenues royales, cette collection exceptionnelle témoigne de la richesse du patrimoine vestimentaire du Maroc. Passionnée, Habiba Hantout a consacré sa vie à rassembler ces trésors textiles, offrant aujourd'hui aux visiteurs un voyage captivant à travers l'histoire culturelle du Royaume.

Livre : Hicham Alaoui, Islam et Démocratie

HICHAM ALAOUI

**ISLAM
ET
DÉMOCRATIE**

**COMMENT CHANGER LA FACE
DU MONDE ARABE**





Humma Doul : le dialogue culturel entre le Maroc et l'Inde

La sortie de « Humma Doul » marque une nouvelle étape dans la carrière de Saad Lamjarred, réputé pour ses innovations musicales. Ce morceau, fruit d'une collaboration avec la chanteuse indienne Neeti Mohan, fusionne habilement des sonorités marocaines et indiennes. Disponible sur YouTube, cette chanson célèbre l'universalité de la musique, mettant en avant des rythmes entraînants et des paroles porteuses de sens. Ce choix artistique, entre modernité et tradition, reflète une volonté de conquérir un public global tout en restant ancré dans ses racines culturelles.

« Arrivée par avion » : une comédie musicale entre humour et musique

La comédie musicale Arrivée par avion revient à Casablanca le 4 décembre au Complexe Culturel d'Anfa.

Entre Paris, New York et Marrakech, le spectacle raconte l'histoire de Nawal, une femme redécouvrant ses racines marocaines lors d'une mission inattendue.

Portée par une musique fusion arabe et latino et mise en scène par Nadia Benzakour, cette pièce explore les décalages culturels avec humour et émotion.

Une immersion musicale et scénique saluée par les critiques.



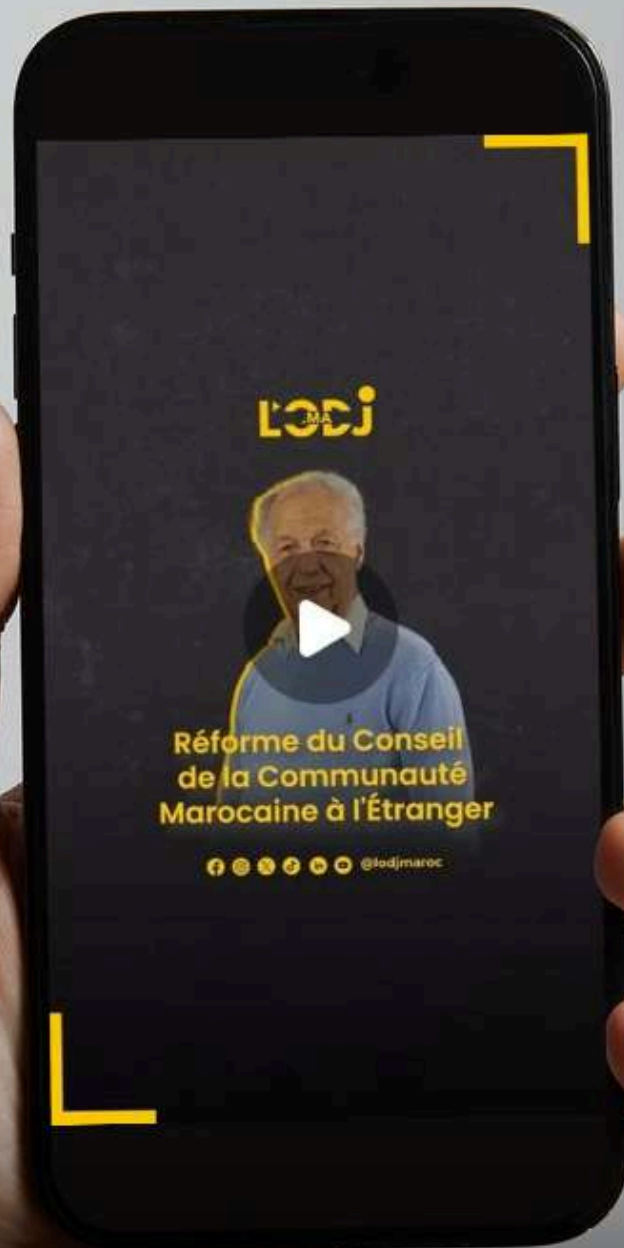
Lana Del Rey annonce un nouvel album et une tournée

Lana Del Rey, reine de la polémique !

Lana Del Rey sortira son nouvel album *The Right Person Will Stay* le 21 mai 2025, précédé du single "Henry".

Les fans se réjouissent, mais la pochette du disque, conçue par ses sœurs, divise sur les réseaux sociaux, certains la qualifiant de "laide".

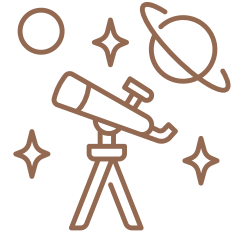
En parallèle, la chanteuse a annoncé une tournée des stades au Royaume-Uni et en Irlande pour l'été 2025.



Réforme du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger

Dans ce nouvel épisode de Surlering, Abdelkrim Belguendouz explore la réforme du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger et le rôle croissant des Marocains du monde en tant que nouveaux acteurs diplomatiques.

■ Ne manquez pas cet échange captivant, disponible dès maintenant sur notre chaîne YouTube L'ODJTV.



Festival d'Astronomie : éclairer les esprits au Maroc

La 24e édition du Festival d'Astronomie de Marrakech (FAM24) a récemment ouvert ses portes, abordant le thème fascinant « L'Astronomie entre science et parascience ».

Marrakech : Le Festival d'Astronomie explore les enjeux entre science et parascience



Cet événement attire des passionnés d'astronomie et des experts du monde entier, soulignant l'importance de la science dans la compréhension de notre univers.

Le choix du thème met en lumière la nécessité de distinguer la science des croyances non scientifiques. Alors que l'astronomie est une discipline rigoureuse, les idées parascientifiques peuvent souvent semer la confusion. Le festival vise à éduquer le public sur ces différences et à promouvoir une approche scientifique rigoureuse.

Cet événement offre une plateforme pour des conférences, des ateliers et des observations astronomiques, permettant aux participants d'en apprendre davantage sur les dernières découvertes en astronomie. Selon les organisateurs, cette initiative est essentielle pour inspirer la prochaine génération de scientifiques.

Le festival contribue également à renforcer la culture scientifique au Maroc. En rendant l'astronomie accessible au grand public, il encourage les jeunes à s'intéresser aux sciences et à envisager des carrières dans ce domaine. Cela pourrait avoir des répercussions à long terme sur l'éducation scientifique au Maroc.

Des festivals similaires, comme le Festival d'Astronomie de La Rochelle en France, ont également réussi à attirer l'attention sur l'importance de la science et de l'éducation. Ces événements montrent que l'astronomie peut servir de pont entre la science et la société.

Le Festival d'Astronomie de Marrakech est une initiative précieuse qui promeut la science tout en abordant les enjeux de la parascience. En éduquant le public et en inspirant les jeunes, cet événement contribue à renforcer la culture scientifique au Maroc.



SAVE THE DATE

Enchantez la Lumière

DAR MAALMA EXPO 2024

16^{ième} édition

**CONGRÈS DES FEMMES
ARTISANES AFRICAINES**

3^{ième} édition

Du 19 au 22 décembre 2024

Siège de la Région

Casablanca Settat

Bachaouia El Mechouar –

Casablanca

Info: +212 6 60 80 32 10

Partenaires Officiels

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



AGENCE DE
L'ORIENTAL

.....
جهة الدار البيضاء - سطات
RÉGION CASABLANCA-SETTAT



Organisé par

En partenariat

Partenaires Media



Chambre
Métiers
Artisanat

مجلة فرح

PR-ES-MA

شبكة الجمعيات التأسيسية بالقطر
Réseau des Femmes artisanes du Maroc



Deux Marocaines brillent dans le classement des plus beaux visages du monde

Le prestigieux Festival international du film du Caire, qui en est à sa 45e édition, a une fois de plus mis en lumière les talents du cinéma arabe et africain.

Parmi les moments forts de cette édition, l'acteur marocain Mohamed Khouyi s'est distingué en remportant le prix du meilleur acteur pour son rôle poignant dans le long-métrage « Marja Zarqa » (Lagune bleue), réalisé par Daoud Oulad Al-Sayed.

Ce prix a été décerné dans la catégorie « Horizons du cinéma arabe », une compétition visant à célébrer les œuvres cinématographiques les plus marquantes de la région.

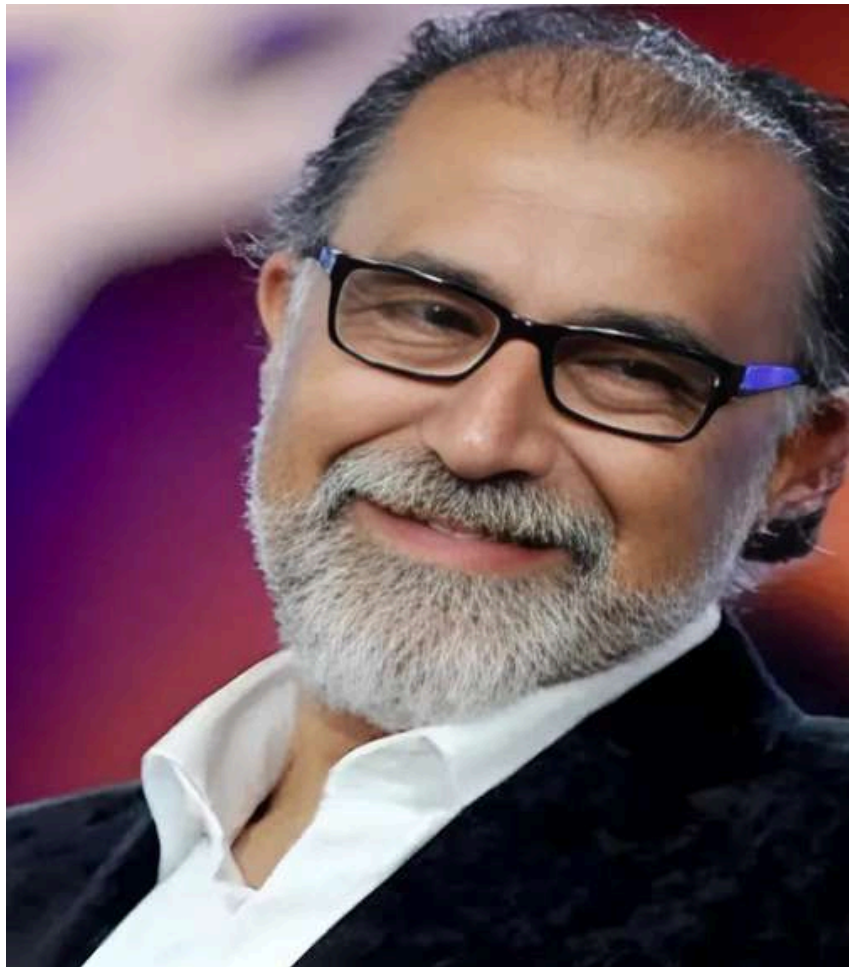
Le producteur marocain Abdessalam El Meftahi, qui a reçu le prix au nom de Mohamed Khouyi, n'a pas manqué de souligner l'importance de cette reconnaissance pour l'acteur, qualifié comme l'un des piliers du cinéma marocain.

Ce trophée vient non seulement saluer une performance exceptionnelle, mais aussi renforcer la présence et l'impact du cinéma marocain sur la scène internationale.

Le film « Marja Zarqa » plonge les spectateurs dans l'univers de Youssef, un jeune garçon orphelin et aveugle de 12 ans, vivant avec son grand-père dans un village isolé du désert.

Lorsque son grand-père lui offre un appareil photo, Youssef commence à capturer les fragments de son quotidien, jusqu'à ce que leur voyage vers la mystérieuse lagune bleue bouleverse leur existence.

Avec une durée de 85 minutes, ce film réunit une distribution talentueuse comprenant Hasna Tamtaoui, Youssef Kadir, Azelarab Kaghhat et Abdelhak Saleh, aux côtés de Mohamed Khouyi.



Le cinéma marocain a brillé tout au long de ce festival avec plusieurs productions en compétition. « Radia », réalisé par Khaoula Assebab Benomar, a participé à la « Semaine de la critique internationale », tandis que le film « Ana Machi Ana » d'Hicham El Jabbari a été projeté dans le cadre des projections spéciales.

Par ailleurs, le forum cinématographique du Caire a accueilli le film « Al-Matroud Min Rahmat Allah » d'Hicham Al-Assri.

Le festival a également couronné le long-métrage roumain « Ce nouvel an qui n'est jamais arrivé » de Bogdan Mureşanu avec la Pyramide d'Or, un prix prestigieux pour le meilleur film. Avec 194 films issus de 72 pays, cette édition a une fois de plus confirmé le rôle central du Festival international du film du Caire comme vitrine des talents cinématographiques du monde entier.

Meurtre de l'étudiant Anouar à Tanger: 15 et 10 ans de prison ferme pour la principale accusée et son oncle



BUZZ DE LA SEMAINE

@lodjmaroc



Brèves Lifestyle



Manal Benchlikha et son tendre hommage à son mari

Manal Benchlikha a partagé un message émouvant sur Instagram à l'occasion de son sixième anniversaire de mariage avec Moncef Guessous.

La comédienne a publié des photos capturant des moments clés de leur histoire d'amour, remontant à 2018.

Elle a exprimé sa gratitude envers son mari, soulignant son rôle dans sa vie en tant qu'épouse, future mère, et soutien face aux défis de la vie.

Un bel hommage à leur union.

Conor McGregor condamné : une victoire hors du ring

Le combattant de MMA irlandais Conor McGregor a été condamné le 22 novembre par un tribunal civil de Dublin à verser des dommages à une femme qui l'accusait de viol en 2018.

La victime, Nikita Hand, avait révélé avoir été brutalement agressée dans une chambre d'hôtel.

McGregor, qui a toujours nié les faits et affirmé que la relation était consentie, voit sa carrière marquée par cette affaire après plusieurs controverses. Le montant des dommages n'a pas été divulgué.



New Balance court vers Casablanca

La marque américaine New Balance poursuit son expansion au Maroc avec l'ouverture d'un nouveau magasin à Casablanca, sur le prestigieux Boulevard Al Massira Al Khadra. Ce troisième point de vente, après ceux de Rabat et Marrakech, reflète une stratégie ambitieuse d'implantation nationale.

L'initiative est accompagnée du lancement d'un club de course, destiné à fédérer une communauté de sportifs amateurs et passionnés.

Dans un contexte où le sport prend une place croissante dans les habitudes des Marocains, ce type de projet peut avoir des retombées économiques et sociales positives.

Une banane scotchée à un mur vendue 6,2 millions de dollars



INSOLITE DE LA SEMAINE

@lodjmaroc      



Le caftan, miroir de l'histoire

Le Maroc vient d'enrichir son patrimoine culturel avec l'ouverture du Musée de l'Élégance Marocaine, une institution dédiée aux costumes traditionnels, fruit du travail minutieux de feu Habiba Hantout (1936-2024). Chercheuse passionnée, elle a consacré sa vie à documenter et préserver l'histoire de l'habillement marocain à travers une collection unique.

Ce musée offre une plongée dans treize siècles d'histoire, mettant en lumière les spécificités régionales et les évolutions socioculturelles des tenues marocaines.

L'erreur courante à éviter pour bien conserver vos légumes

Ne conservez jamais vos légumes dans des sacs plastiques fermés au réfrigérateur, car cela favorise l'humidité et accélère leur pourrissement.

Utilisez plutôt des sacs perforés ou emballez-les dans des torchons pour leur permettre de respirer. Une bonne aération prolonge leur fraîcheur et évite le gaspillage.

Vos légumes resteront croquants, savoureux et riches en nutriments plus longtemps.



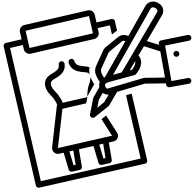
Comment faire sécher vos vêtements rapidement à l'intérieur ?

Sèche-linge express sans machine
Pour accélérer le séchage de vos vêtements à l'intérieur, utilisez une serviette sèche. Étalez le linge mouillé, roulez-le avec la serviette, puis pressez pour absorber l'excès d'humidité.

Ensuite, suspendez les vêtements près d'une source de chaleur ou placez un ventilateur pour améliorer l'aération. Cette méthode est rapide et efficace, surtout en hiver !

Mohamed Khouyi remporte le prix du meilleur acteur au CIFF





Lamia El Ghazouani fusionne mode et design d'intérieur avec Interior's

La designer marocaine fusionne mode et design d'intérieur dans une collaboration unique avec Interior's, dévoilant une collection alliant l'opulence du XVIIIe siècle à une modernité avant-gardiste.

Une rencontre inédite entre mode et design d'intérieur

Dans une démarche innovante, la designer Lamia El Ghazouani réinvente les codes de la mode avec sa collection automne-hiver 2024 (AW24).

En collaborant avec Interior's Casablanca, elle crée une capsule où les tissus d'ameublement se transforment en véritables pièces de haute couture, fusionnant l'élégance des intérieurs du XVIIIe siècle avec une touche de modernité assumée.



Une créatrice entre deux mondes

« Je suis d'abord designer d'intérieur, puis styliste de mode », révèle Lamia El Ghazouani.

Cette dualité créative est au cœur de sa nouvelle collection, où des tissus prestigieux de la maison parisienne Lelièvre – tels que ceux des collections Jean-Paul Gaultier – prennent la forme de silhouettes architecturales et sculpturales.

Des volumes généreux viennent enrichir cette fusion entre mobilier et vêtement.

L'héritage royal au cœur de la modernité

Cette fois-ci, Lamia El Ghazouani puise son inspiration dans le faste des cours royales françaises, particulièrement celles de Louis XIV et Napoléon.

Brocards, damassés et velours, traditionnellement réservés aux tapisseries de châteaux, sont transformés en créations contemporaines.

La designer décrit cette influence comme un « petit côté Versailles avec une touche ultra moderne », mêlant ainsi patrimoine français et avant-garde.

Exclusivité et artisanat au rendez-vous

Disponible uniquement dans le showroom de Lamia El Ghazouani à Casablanca, la collection est pensée comme une œuvre d'art.

Chaque pièce, entièrement artisanale et exclusive, incarne la philosophie de la créatrice :

« Mon ambition est de refléter des personnalités uniques et de faire en sorte que chaque création soit singulière. »

Le chef-d'œuvre «Vaiana 2» bientôt dans les salles





Save the Date

The event of the week

La magie de Noël s'installe à Casablanca et Marrakech avec Santa Claus



Le spectacle « Santa Claus : Chaussons, Grelots et Sucre d'Orge », signé par la compagnie Tendansia, sera présenté en décembre 2024 dans deux grandes villes marocaines : Casablanca et Marrakech. Cette production promet une expérience immersive et féerique, transportant les spectateurs dans un univers enchanteur inspiré du Pôle Nord.

L'histoire, pleine de rebondissements, nous plonge au cœur d'une quête palpitante menée par les célèbres lutins du Père Noël. Ces derniers sont en mission pour retrouver un mystérieux cadeau perdu depuis des décennies. Ce scénario captivant est magnifiquement mis en scène dans un décor magique où chaque détail rappelle l'esprit de Noël : des paysages enneigés, des guirlandes scintillantes et une ambiance chaleureuse qui invite à la rêverie.

Ce spectacle ne se contente pas de raconter une histoire, il engage activement le public grâce à une mise en scène interactive. Les spectateurs auront droit à des chansons interprétées en live, des mascottes drôles et attachantes, ainsi que des chorégraphies dynamiques. Les surprises visuelles ne manqueront pas d'émerveiller : une pluie de serpentins, des ballons géants flottant dans l'air et des effets spéciaux qui ajoutent une touche de magie à chaque tableau.

L'humour, le rêve et l'émotion se mêlent harmonieusement pour offrir une expérience inoubliable.

Cliquer sur l'image afin de découvrir tous les détails concernant l'évènement



L'INDUSTRIALISATION AU MAROC : DES
RÉALISATIONS CONCRÈTES ET DES
QUESTIONNEMENTS À CLARIFIER

ABDESLAM SEDDIKI



SCAN ME

PODCAST DE LA SEMAINE

@lodjmaroc      

Contrôler un bras robotique par la pensée, la nouvelle frontière d'Elon Musk

Après les premières implantations de puces cérébrales, la société vise désormais à permettre aux personnes paralysées de contrôler un bras robotique uniquement grâce à leurs pensées.

Un pas de plus dans l'interface cerveau-machine

Neuralink, l'entreprise visionnaire d'Elon Musk, continue de repousser les limites de la science et de la technologie.

Le lundi 25 novembre, Neuralink a annoncé avoir obtenu l'autorisation pour une nouvelle étude majeure : tester un implant cérébral capable de contrôler un bras robotique via la pensée.

Cette étape audacieuse s'inscrit dans la continuité des premières implantations réalisées en janvier et août derniers, où des patients paralysés ont testé une puce capable de capter et d'interpréter leur activité cérébrale.



L'objectif de cette innovation ? « Restaurer la liberté numérique et physique », selon Neuralink. Dans une publication sur X (anciennement Twitter), l'entreprise a exprimé son enthousiasme face à ce projet ambitieux, qualifiant cette avancée de "tournant majeur".

Des applications prometteuses, des défis à relever

L'actuelle puce Neuralink permet déjà à des utilisateurs paralysés de contrôler des appareils numériques comme des tablettes ou des curseurs d'ordinateur.

Mais l'intégration d'un bras robotique ouvre un champ d'applications bien plus vaste : redonner une certaine autonomie physique aux personnes atteintes de paralysie.

Pour Neuralink, cette technologie n'est qu'un point de départ. Elon Musk ambitionne à terme d'utiliser ces implants neuronaux pour traiter des troubles complexes tels que l'obésité, l'autisme, la dépression ou encore la schizophrénie.

Cependant, tout n'est pas sans risques. Les premiers tests ont mis en lumière des défis techniques. Le premier patient implanté, Noland Arbaugh, a pu jouer à des jeux vidéo comme Mario Kart ou encore échecs grâce à l'implant.

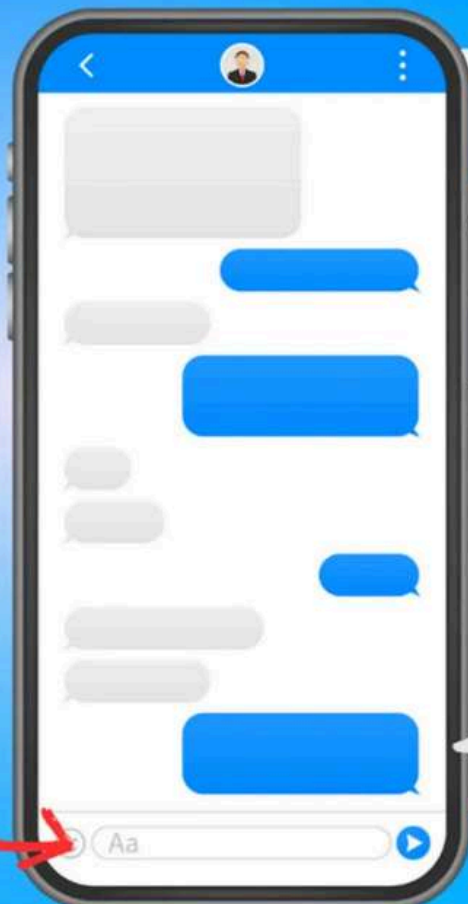
Pourtant, des complications sont survenues : les fils de l'implant se sont rétractés dans son cerveau, obligeant Neuralink à revoir sa conception.

Le deuxième patient, Alex, implanté en juillet dernier, a également montré des résultats impressionnants. Il a utilisé son implant pour manipuler des logiciels de conception 3D et jouer à Counter-Strike 2.

Ces réussites montrent le potentiel immense de cette technologie, tout en soulignant la nécessité d'améliorer la fiabilité des dispositifs.

L'ODJ CHATBOT

WWW.LODJ.MA

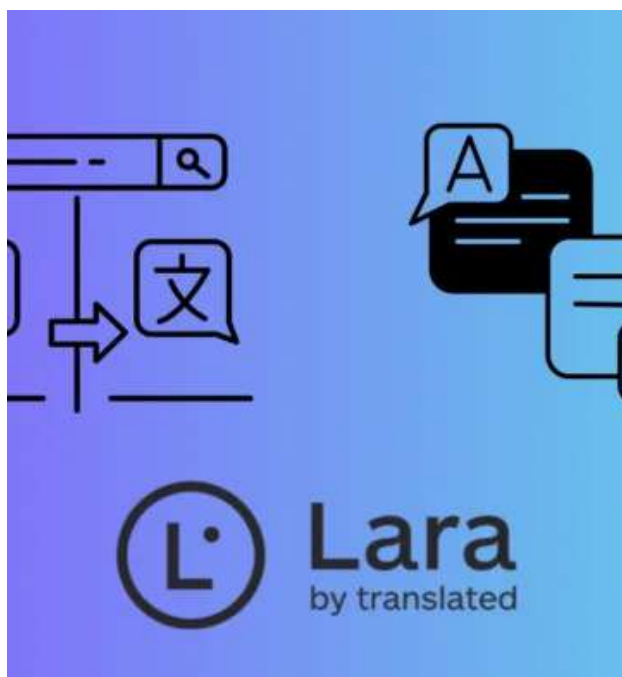


PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR
VOUS AIDER 24H/24.



SCAN ME





Lara : un rival sérieux pour Google Traduction

Lara, le nouvel outil développé par Translated, promet de révolutionner la traduction grâce à l'intelligence artificielle. Formé sur 25 millions de traductions professionnelles, il surpasse Google Traduction et DeepL en précision et adaptabilité contextuelle.

Une de ses innovations clés est sa capacité à justifier ses choix de mots pour une meilleure compréhension. Accessible en version bêta, Lara prend en charge six langues principales et vise à intégrer 200 langues à terme. L'ambition de Translated est de repousser les limites de la traduction automatisée et de s'approcher d'une « singularité linguistique » où l'IA produit un langage aussi naturel que celui d'un locuteur natif.

Panne mondiale pour Microsoft 365

Lundi 25 novembre, des milliers d'utilisateurs ont signalé des pannes affectant Outlook et d'autres services de Microsoft 365, comme Teams et Word.

Les problèmes, détectés dans plusieurs pays, incluent des messages d'erreur et une indisponibilité totale de certains outils.

Selon Downtdetector, le pic de signalements a atteint 871 plaintes. Microsoft a confirmé enquêter sur des dysfonctionnements, notamment liés à Exchange Online et Teams, sans mentionner Outlook spécifiquement.



Ce robot chirurgical apprend à opérer en observant des vidéos

À partir de vidéos d'interventions capturées par le robot chirurgical da Vinci, des chercheurs de Johns Hopkins ont conçu un système permettant à un robot d'apprendre à opérer en imitant les gestes de chirurgiens humains.

Cette avancée repose sur une IA qui convertit les mouvements observés en équations cinématiques, rendant le robot aussi compétent que des praticiens pour des gestes clés comme la suture.

Bien que révolutionnaire, cette innovation soulève des questions éthiques sur la responsabilité en cas d'erreur et sur l'autonomie des robots dans le domaine médical.



L'ODJ

SANTÉ

**150 MILLIONS D'EUROS
POUR L'ÉGALITÉ ET LA
SANTÉ AU MAROC**

@lodjmaroc

Like Comment Share

comments shares



SCAN ME



La géniale idée d'un stagiaire chez Apple

La célèbre fonctionnalité « Localiser » d'Apple, permettant de retrouver facilement un appareil perdu, a été inspirée par un stagiaire dans les années 2000.

Lancée initialement en 2009 avec des accès limités, elle est devenue gratuite pour tous grâce à iCloud en 2011. Aujourd'hui incontournable, cette application préinstallée sur tous les appareils Apple s'est enrichie avec les AirTags, élargissant son utilité à divers objets.

Selon Eddy Cue, vice-président d'Apple, cette idée simple mais brillante est née d'une problématique universelle : la panique de perdre son téléphone. Une innovation qui a également inspiré les concurrents.

"Lave-personne" : l'hygiène futuriste made in Japan

Science Corp, une entreprise japonaise spécialisée dans les baignoires intelligentes, présentera en avril 2025 un prototype de "lave-personne" lors de l'exposition universelle d'Osaka.

Cette capsule futuriste permet un nettoyage complet sans effort : jets d'eau ciblés, séchage à air chaud, et projection d'images relaxantes pour une expérience immersive. Conçue pour répondre aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap, elle offre aussi une gestion optimisée de l'eau, garantissant des économies significatives.



ChatGPT et Samsung : vers une intégration ?

Des chercheurs de l'université technique de Vienne ont mis au point un robot capable d'apprendre des tâches complexes, comme nettoyer un évier, simplement en observant un humain.

En utilisant une éponge équipée de capteurs et des réseaux neuronaux, le robot reproduit des gestes humains sans programmation spécifique. Cette innovation ouvre des perspectives variées pour des tâches industrielles comme le sablage ou la soudure.

Mieux encore, des systèmes d'apprentissage collaboratif sont en développement pour permettre aux robots de partager leurs connaissances, rendant la robotique plus autonome et efficace que jamais.



www.pressplus.ma



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

100%
FREE



Pressplus est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisiez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous



SCAN ME

5G-A : La Chine prépare le terrain pour une révolution numérique !



La Chine, déjà à la pointe de l'innovation technologique, a récemment annoncé un ambitieux projet visant à faire évoluer son réseau 5G vers la norme 5G-A. Ce changement, qui s'inscrit dans une volonté de modernisation des infrastructures numériques, a été dévoilé par le Bureau national des données.

L'objectif principal de cette initiative est de garantir une circulation des données à la fois sécurisée et économique, tout en répondant aux besoins croissants d'un pays en pleine expansion numérique.

Les nouvelles directives, qui sont actuellement soumises à consultation publique, ne se limitent pas à la seule transition vers la 5G-A. Elles englobent également des ambitions plus larges, telles que le développement de la technologie 6G, qui pourrait transformer encore davantage la manière dont les données sont transmises et utilisées. En parallèle, la Chine souhaite explorer de nouvelles infrastructures technologiques, notamment la blockchain, qui pourrait renforcer la sécurité et la transparence des transactions numériques.

De plus, le projet prévoit l'expansion des canaux d'information, tant par câbles sous-marins que terrestres, afin d'améliorer la connectivité à l'échelle nationale et internationale. Cette initiative souligne l'engagement de la Chine à rester compétitive sur la scène mondiale, tout en répondant aux enjeux de cybersécurité et d'efficacité économique.

À travers cette transition, le pays espère non seulement améliorer ses infrastructures, mais également poser les bases d'une économie numérique plus résiliente et innovante pour l'avenir.

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

ويب راديو مغاربة العالم

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

R212
L212j

Achraf Hakimi, Yassine Bounou et Soufiane Rahimi : les étoiles marocaines brillent dans les nominations 'The Best' 2024



La FIFA dévoile les listes préliminaires des prix « The Best » 2024 : trois étoiles marocaines en lice

Parmi les joueurs marocains en lice, Achraf Hakimi, latéral du Paris Saint-Germain (PSG), se distingue comme un candidat sérieux pour intégrer l'équipe type mondiale. Connue pour sa vitesse impressionnante et sa polyvalence, Hakimi excelle autant en défense qu'en attaque, consolidant sa position parmi les meilleurs arrières droits au monde et renforçant ses chances de figurer dans la sélection finale.

Dans le secteur défensif, Yassine Bounou, gardien de but d'Al-Hilal en Arabie Saoudite, brille également. Nommé pour le prix du meilleur gardien de but au monde, Bounou a démontré une régularité et des performances remarquables, aussi bien en club qu'avec les Lions de l'Atlas, s'imposant comme l'un des meilleurs à son poste.

Côté offensif, Soufiane Rahimi continue d'éblouir.

L'attaquant d'Al Ain, reconnu comme l'un des joueurs les plus efficaces devant les buts, a été sacré meilleur joueur en Asie la saison dernière. Il s'est également illustré en tant que meilleur buteur lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, confirmant son talent sur la scène internationale.

Parallèlement, Hakimi et Rahimi figurent aussi parmi les finalistes pour le Ballon d'Or africain, renforçant leur statut de piliers du football africain. Cependant, l'absence d'Ibrahim Diaz, milieu du Real Madrid, dans les listes a suscité des interrogations, provoquant la surprise des fans et des analystes.

Rapport annuel sur la violence contre les femmes pour l'année 2024





Hello Facebook, what's new ?

L'ODJ

SPORT

**LE RAJA DÉVOILE
UN MAILLOT PATRIOTIQUE
POUR LA LIGUE DES
CHAMPIONS 2024-2025**

@lodjmaroc

L'ODJ

SPORT

**LUIS SUAREZ PROLONGE
D'UN AN SON CONTRAT
AVEC L'INTER MIAMI**

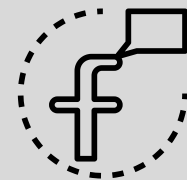
@lodjmaroc

L'ODJ

SPORT

**BRAHIM DIAZ PRÊT À BRILLER
CONTRE LIVERPOOL :
TROIS SCÉNARIOS
POUR SON RÔLE CLÉ**

@lodjmaroc



NEW
NEW
NEW
NEW

ENTRETIEN AVEC TARIK AMIAR : VISION 2030, QUAND LA FINANCE MAROCAINE RENCONTRE LA DIGITALISATION !



REPORTAGE DE LA SEMAINE



SCAN ME



Raja Casablanca : Adil Hala ferme la porte aux rumeurs de démission après la défaite face à l'AS FAR

Suite à la défaite contre l'AS FAR, plusieurs rumeurs indiquent qu'Adil Hala, président du Raja, envisagerait de démissionner en raison des nombreuses critiques qu'il a reçues.



À ce sujet, une source de Le Site Info a fermement démenti ces rumeurs, affirmant que ces allégations sont totalement infondées. « Adil Hala est pleinement engagé à redresser l'équipe et à la remettre sur la voie du succès. L'essentiel pour lui est de prendre les bonnes décisions pour sortir le club de cette situation difficile », a-t-on précisé.

Rappelons que l'AS FAR a remporté sa victoire contre le Raja Casablanca (2-0) lors du match d'ouverture de la poule B de la Ligue des Champions d'Afrique, joué mardi au Stade Laarbi Zaouli de Casablanca.

Le premier but de l'AS FAR a été inscrit par Ahmed Hammoudan à trois minutes de la fin de la première période.

Khalid Ait Ourkhane a doublé la mise à la 6e minute du temps additionnel.

Lors de la prochaine journée, les Verts se rendront en République Démocratique du Congo pour affronter Maniema Union AC, tandis que les Militaires recevront les Sud-Africains du Mamelodi Sundowns.

Les Sud-Africains et les Congolais s'étaient quittés sur un match nul 0-0 dans l'autre rencontre du groupe.



Yousri Bouzok dément avoir refusé de disputer le match face à l'AS FAR à cause du nouveau maillot du club, floqué de la carte intégrale du Maroc.



Mondial 2026 : répartition des chapeaux européens pour le tirage des qualifications

La Fifa a annoncé le jeudi 28 novembre, que l'équipe de France figurera dans le chapeau 1 lors du tirage au sort des qualifications européennes pour la Coupe du Monde 2026, qui se déroulera le 13 décembre à Zurich.

Le statut de tête de série a été attribué aux huit quarts de finalistes de la Ligue des Nations (France, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Italie, Allemagne, Croatie, Danemark), ainsi qu'aux quatre pays européens les mieux classés au classement Fifa (Angleterre, Belgique, Suisse, Autriche).



Les vice-champions du monde, la France, connaîtront à l'issue de leur quart de finale de la Ligue des Nations contre la Croatie (match aller le 20 mars 2025 en Croatie et retour le 23 mars 2025 en France) si leur groupe comptera 4 ou 5 équipes.

Si les Bleus accèdent au Final Four de la Ligue des Nations (du 4 au 8 juin 2025), ils évolueront dans un groupe de quatre et débiteront leurs qualifications en septembre 2025. En revanche, s'ils sont éliminés en quart de finale, les qualifications pour la Coupe du Monde débiteront en juin 2025 dans un groupe de cinq équipes.

Désormais, 16 pays européens, au lieu de 13, se qualifieront pour cette première Coupe du Monde à 48 équipes, qui se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026. Le premier de chaque groupe (12 groupes) se qualifiera directement pour la phase finale. Les deuxièmes de chaque groupe, ainsi que les quatre équipes les mieux classées parmi celles ayant terminé premières en Ligue des Nations, se disputeront les quatre derniers tickets via des barrages en mars 2026.

Les chapeaux pour le tirage au sort des qualifications de la zone Europe sont les suivants :

Chapeau 1 : France, Espagne, Angleterre, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Italie, Allemagne, Croatie, Suisse, Danemark, Autriche

Chapeau 2 : Ukraine, Suède, Turquie, Pays de Galles, Hongrie, Serbie, Pologne, Roumanie, Grèce, Slovaquie, République tchèque, Norvège

Chapeau 3 : Écosse, Slovénie, République d'Irlande, Albanie, Macédoine du Nord, Géorgie, Finlande, Islande, Irlande du Nord, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Israël

Chapeau 4 : Bulgarie, Luxembourg, Biélorussie, Kosovo, Arménie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Estonie, Chypre, Îles Féroé, Lettonie, Lituanie

Chapeau 5 : Moldavie, Malte, Andorre, Gibraltar, Liechtenstein, Saint-Marin

"Planet Africa" : Un voyage archéologique au cœur de l'Histoire africaine à Rabat

Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, annonce le lancement de l'exposition itinérante « Planet Africa – Un voyage archéologique dans le temps ». Cette exposition, qui s'ouvre le 19 novembre à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, promet une série d'événements culturels à travers le continent africain, soulignant l'importance de la coopération germano-africaine dans la valorisation du patrimoine archéologique.



SAAD FAOUZI : LA MODERNISATION DU CCME ET LA CRÉATION DE FMMRE



SCAN ME

CHRONIQUE VIDÉO

@lodjmaroc      

LODJ
TV
LA WEB TV ECO & ECO

**LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE
POUR UN AVENIR DURABLE !**

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +500 ÉPISODES





**DÉCLIC REÇOIT
JIHANE MAHI**

**QUAND LE VISUEL
PARLE :
L'IMPACT DE LA
COMMUNICATION
DANS LE DESIGN
GRAPHIQUE**



SCAN ME!